BOUND BY SANGORSKI & SUTCLIFFE, LONDON

Deſcription abrégée

DES

POSSESSIONS

ANGLOISES ET FRANCOISES

DU

CONTINENT SEPTENTRIONAL

DE

L'AMÉRIQUE.

DESCRIPTION
DES
POSSESSIONS
ANGLOISES ET FRANÇOISES
DE
CONTINENT SEPTENTRIONAL
DE
L'AMERIQUE.

DESCRIPTION ABRÉGÉE
DES
POSSESSIONS
ANGLOISES
ET
FRANÇOISES
DU
CONTINENT SEPTENTRIONAL
DE
L'AMÉRIQUE,

Pour ſervir d'Explication à la CARTE
publiée ſous ce même Titre,

PAR

J. PALAIRET,
Agent de L. L. H. H. P. P., les Etats Généraux des Provinces Unies, *&c.*

A LONDRES { Chez Meſſrs. *J. Nourſe*, *P. Vaillant*, & *J. Rocque*, dans le Strand; *J. Ward*, vis-à-vis de la Bourſe; *R. Sayer*, dans Fleet-Street; *G. Owen*, près de Temple-bar; & *J. Chapelle*, dans Groſvenor-Street.
A DUBLIN, chez Mr. *J. Rocque.*
A LA HAYE, chez Mr. *P. Goſſe.*
A AMSTERDAM & à BERLIN } chez Mr. *J. Néaulme.*

1755.

LA Carte des POSSESSIONS ANGLOISES & FRANÇOISES du continent de l'Amérique ſeptentrionale, que je viens de publier, eſt la XIVme de mon *Atlas Méthodique*. Je n'avois d'abord nullement deſſein de la donner ſéparément; mais je m'y ſuis trouvé obligé pour des raiſons particulières. La manière dont je l'ai fait enluminer, facilitera la connoiſſance de ce qui appartient ſans conteſtation aux Anglois & aux François, les païs qui ſont aujourd'hui matiére de diſpute entre ces deux nations, & les Forts que les François ont bâtis, ou pris au milieu des colonies Angloiſes, & dans les païs que les Anglois reclament. La ligne rouge, qui traverſe la Nouvelle York, la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Ecoſſe, montre ce que la France s'approprie au Nord de ces trois provinces. Les trois lignes jaunes, tirées horiſontalement,

ment, marquent l'étendue que ces provinces auroient pû avoir vers l'Oueſt, aux termes des chartres accordées par les Rois d'Angleterre, aux premiers propriétaires de cette nation. Il ne reſte plus, pour avoir une intelligence ſatisfaiſante de cette Carte, qu'à donner une deſcription géographique & hiſtorique des colonies de ce continent; c'eſt ce que je vai faire avec impartialité, & le plus briévement qu'il me ſera poſſible. Je renvoie le Lecteur, pour ce qui regarde la Floride, le Nouveau Méxique, la Nouvelle Eſpagne, & les îles Antilles, &c., au troiſiéme Tome de mon *Introduction à la Géographie moderne.*

N. B. *Pour éviter les répétitions inutiles, j'ai ſimplement indiqué la ſituation des lieux, par les termes Nord, Sud, Eſt, Oueſt, &c., ſans nommer l'endroit à l'égard duquel le dernier lieu eſt ſitué: cela eſt ſous-entendu.*

L'AMÉ-

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CEtte partie du Nouveau Monde comprend les païs qui ſuivent :

NOUVELLE BRETAGNE.

CANADA.

LOUISIANE.

NOUVEAU MEXIQUE.

FLORIDE.

POSSESSIONS ANGLOISES.

MEXIQUE, *ou* NOUVELLE ESPAGNE.

POSSESSIONS ESPAGNOLES.

LA
NOUVELLE BRETAGNE.

CE païs eſt borné au Nord, par la baie & le détroit de Hudſon, qui le ſéparent des terres polaires arctiques ; à l'Orient par la mer du Nord, au Sud par le Canada & le golfe de St. Laurent, & au Couchant par des terres inconnues. Il eſt entre les 50 & 64 degrés de latitude ſeptentrionale.

Il a reçu des Anglois le nom de *Nouvelle Bretagne :* la partie qui eſt à l'Orient de la baie de Hudſon, a reçu des Eſpagnols celui de *Labrador* ; & celui des *Eſquimaux*, d'un peuple ſauvage, qui en habite le Sud-Eſt.

L'air y eſt extrémement froid, & le terroir ſi entrecoupé de bois, de rivières & de montagnes, qu'il eſt peu connu : mais, il y a apparence qu'il n'eſt guère peuplé, & que ſes habitans ne tirent leur ſubſiſtance que des peaux de caſtor & d'orignac, qu'ils vendent aux Anglois, qui ont des Forts ſur la baie de Hudſon. Les Sauvages reçoivent en échange de leurs pelleteries, des armes, des munitions, des chaudières, des liqueurs fortes, de gros draps, & de la clincaillerie. On ne connoit que les côtes de ce grand païs. La Nouvelle Bretagne conſiſte proprement en cette étendue de païs, ſéparé en deux parties par la baie de Hudſon ; l'une *Orientale*, & l'autre *Occidentale*.

L'Occidentale eſt la principale, & comprend *New North-Wales*, *New South-Wales* & *New-Saverne*.

La Compagnie de Hudſon y établit un commerce pour la pelleterie, ſous le régne de Charles II, Roi d'Angle-

d'Angleterre, l'an 1681, qui lui eſt aujourd'hui fort avantageux. Les François ont eu ſur la même baie, des établiſſemens pour le même commerce, qui leur a été auſſi fort profitable. Ceux-ci, jaloux & mécontens du voiſinage des Anglois, s'y ſont oppoſés de tout leur pouvoir. Ils ont été alternativement maîtres de cette baie. La diſpute a été enfin terminée par la paix d'Utrecht, en faveur des derniers, qui y ont les Factoreries, ou Forts de *Churchil* au N. Ou., de *Hayes* au S., d'*York* au S., de la *Nouv. Saverne* au S. E., d'*Albanie* au S. E., de *Rupert* au S. E. Il faut que les profits que la Compagnie fait, ſoient bien grands, puiſque les deux nations, qui s'en ſont ſouvent diſputé la poſſeſſion, ne ſe ſont point rebutées du froid extrême qu'il y fait, & qui, pendant ſept ou huit mois, les retient comme en priſon dans leurs maiſons; la nège y tombant ordinairement de dix, ou douze pieds de hauteur; la mer s'y glaçant preſqu'à la même épaiſſeur. Ce païs ne fournit abſolument rien pour les beſoins des habitans de ces riches, mais malheureuſes colonies.

La *Baie de Hudſon* eſt ce grand golfe de la mer du Nord, entre la Nouvelle Bretagne & les Terres Arctiques. On dit que *Fréderic Anſchild*, Danois, fut le premier qui la découvrit, en cherchant un paſſage par le Nord-Oueſt, pour aller aux Indes Orientales: mais elle porte le nom de *Henri Hudſon*, Anglois, qui y alla en 1612. dans le même deſſein que le Danois. Il périt dans ce voyage. Depuis 1742. on a fait divers voyages dans cette mer, pour tâcher de découvrir ce qu'Anſchild & Hudſon ont cherché inutilement. Il ſemble néanmoins que les Anglois ne déſeſpèrent pas d'y réuſſir.

LES

POSSESSIONS ANGLOISES.

CE païs eſt une grande côte, bornée au Nord par la rivière & le golfe de St. Laurent, à l'Eſt par la mer du Nord, au Sud par la preſqu'île de Floride, & à l'Oueſt par la Nouvelle France propre & la Louiſiane.

Cette côte comprend, du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, les provinces ſuivantes :

Nouvelle Ecoſſe.

N. Angleterre.

N. York.

N. Jerſey.

Penſil-vanie.

Maryland.

Virginie.

Caroline.

Georgie.

LA

LA NOUVELLE ECOSSE.

La Nouvelle Ecoſſe eſt bornée à l'Oueſt & au Nord par la rivière St. Laurent, à l'Eſt par le golfe de St. Laurent & la mer du Nord, au Sud par la même mer & au S.Ou. par la Nouv. Angleterre. Elle eſt entre les 43 & 49 degrés de latitude ſeptentrionale : c'eſt-à-dire, qu'elle contient toute cette étendue de terre, compriſe entre la Nouvelle Angleterre, la rivière & le golfe de St. Laurent & la mer du Nord. Ces bornes ſont précitément les mêmes, qui ſont marquées dans la conceſſion que Jaques I, Roi de la Grande Bretagne, fit en faveur du Chevalier Guillaume Alexander, &c. On peut la voir en Latin dans *Purchas's Pilgrimage :* en voici l'extrait en François pour la ſatisfaction des curieux :

" JAQUES, par la grace de Dieu, Roi, &c. " à tous les Eccléſiaſtiques & Laïques de ſes do- " maines, Salut.

" Faiſons ſavoir, que nous avons toûjours été ſoigneux " d'embraſſer toutes les occaſions qui ſe ſont offertes, " à l'honneur & à l'avantage de notre royaume d'E- " coſſe, & que nous penſons qu'il n'y a point d'ac- " quiſition plus aiſée & plus innocente, que celles " qu'on peut faire, en conduiſant de nouvelles colo- " nies dans les païs éloignés & incultes, où ſe trouvent " les choſes néceſſaires à la vie ; ſurtout ſi ces terres " ſont, ou inhabitées, ou occupées par des infidelles, " qu'il eſt très important pour la gloire de Dieu, de " convertir à la foi Chrétienne, &c.

" A

" A ces cauſes, de même qu'en conſéquence des
" bons, fidelles & agréables ſervices que nous a ren-
" dus & rendra notre amé & féal Conſeiller, le Sieur
" Guillaume Alexander, Chevalier, qui eſt le premier
" de nos ſujets d'Ecoſſe, lequel aît entrepris de con-
" duire à ſes propres fraix, cette colonie étrangère; &
" aît demandé de cultiver les terres & païs enfermés
" dans les limites ci-deſſous déſignées. Nous, donc,
" par un effet de notre Royale attention à étendre la
" religion Chrêtienne & à procurer l'opulence, la
" proſpérité & la paix des ſujets naturels de notre dit
" Royaume d'Ecoſſe . . . . de l'avis & du conſen-
" tement de notre Couſin & Conſeiller Jean, Comte
" de Marr, &c., & des autres Seigneurs commiſſaires
" de notre dit Royaume, Avons donné, concédé, &
" tranſporté, & en vertu de ce préſent Acte émané
" de Nous, Nous donnons, concédons & tranſpor-
" tons au dit Sieur Guillaume Alexander, à ſes hé-
" ritiers, ou ayant cauſes quelconques par droit d'hé-
" ritage, toutes & chacune des terres du continent &
" les îles ſituées & giſantes en Amérique, à prendre
" du cap, ou promontoire, nommé cap de Sable, à
" quarante trois degrés, ou environ, de la ligne, vers
" le ſeptentrion, c'eſt-à-dire, depuis le dit promon-
" toire vers le rivage de la mer qui conduit à l'Occi-
" dent juſqu'à la Baye Sainte Marie, & de-là avan-
" çant au ſeptentrion en ligne droite, l'entrée, ou
" embouchure de cette grande baye qui baigne la
" côte orientale, entre les païs des Souriquois & des
" Etchemins, juſqu'à la rivière de Ste. Croix, & à la
" ſource, ou fontaine la plus éloignée, qui de l'Occi-
" dent vient la première mêler ſes eaux à celles de
" cette rivière: d'où par une ligne droite imaginaire
" qu'on ſuppoſera traverſer les terres, ou courir vers

" le

" le ſeptentrion, juſqu'à la première baye, rivière, ou " fontaine qui ſe décharge dans le grand fleuve de " Canada: & de-là continuant vers l'Orient, à la " mer, le long des côtes du dit fleuve de Canada, " juſqu'à la rivière, baye, port, ou parage, vulgaire- " ment connu ſous le nom de Gachepe, ou Gaſpie: " & enſuite du côté du Sud-Eſt, juſqu'aux îles ap- " pellées Bacalaos, ou Cap Breton, laiſſant à la droite " les dites îles, & à la gauche le golfe du dit grand " fleuve de Canada, ou de la grande baye, & les terres " de New-found-land, ou Terre-Neuve, avec les îles " qui leur appartiennent: & enſuite paſſant au ſuſdit " cap, ou promontoire de Cap Breton, ſitué à qua- " rante cinq degrés de latitude, ou environ, & depuis " le dit promontoire de Cap Breton, tournant au Mi- " di & à l'Occident, juſqu'au cap de Sable ci-deſſus " mentionné, où commence la marche qui doit être " enfermée & compriſe entre les dites côtes de la mer " & leurs circonférences, depuis la mer juſques à " toutes les terres du continent, avec les rivières, " baies, torrens, parages, îles, ou lacs, ſitués à en- " viron ſix lieues de quelqu'une des parties & des " mêmes côtes & de leurs enceintes, ſoit à l'Occi- " dent, au Septentrion, ou à l'Orient; & depuis le " Sud-Eſt (ainſi qu'eſt ſitué le Cap Breton) & de la " partie méridionale, où eſt le cap de Sable, toutes " les mers & îles du côté du Midi, à quarante lieues " des dites côtes, y comprenant la grande île com- " munément appellée île de Sable, ou des Sablons, " ſituée vers Carban, ou Sud-Sud-Eſt, à environ trente " lieues du dit Cap Breton, dans la mer, & ſous le " quarante quatrième degré de latitude, ou environ: " toutes leſquelles ſuſdites terres porteront à l'avenir " le nom de Nouvelle Ecoſſe.

" Lorſ-

« Leſquelles auſſi le ſurnommé Sieur Guillaume « Alexander diviſera en parties & portions, ainſi qu'il « jugera à propos, & leur donnera les noms que bon « lui ſemblera. Enſemble avec toutes les mines tant « Royales d'or & d'argent, qu'autres mines de fer, de « plomb, de cuivre, d'étain, d'airain, &c.

« En témoignage de quoi Nous avons fait appoſer « notre grand ſceau à cette patente émanée de Nous « en préſence de nos dits Couſins & Conſeillers, Jac- « ques, Marquis de Hamilton . . . . George, Comte « de Keith . . . . Alexandre, Comte de Dumfer- « ling, notre Chancelier, Thomas, Comte de Mel- « ros, &c. Secrétaire de nos amés les Conſeillers pri- « vés ; le Sieur Richard Kokburne, Garde du ſceau « privé & autres. . . . . .

« Donné dans notre château de Windſor, le 10me « jour de Septembre, l'an du Seigneur 1621, de nos « régnes le 55me & le 19me. »

Les Auteurs & les Géographes François modernes donnent à cette province des bornes bien plus étroites ; ils ne laiſſent aux Anglois que la peninſule d'Acadie, & une très petite partie de païs au Nord de la baie de Fundi & de l'iſthme. Voyez ma Carte des *Poſſeſſions Angloiſes & Françoiſes de l'Amérique Septentrionale*, & celles de *Deliſle*, d'*Anville* & de *Robert*.

Nom.

Cette province a reçu divers noms des divers propriétaires qu'elle a eus : celui d'*Acadie* lui fut donné par les François, & celui de *Nova Scotia* par les Anglois. Elle a été enſuite nommée indifféremment Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe ; voyez *La Hontan*, la *Conceſ-*

Conceſſion que Louïs XIII. en fit ſous ce nom à divers propriétaires, & l'article 12me du *Traité d'Utrecht.*

Les Anglois n'ont point d'établiſſement en Amérique qui aît été plus ſujet à diſpute, & qui aît changé plus ſouvent de maître que celui-ci. Tantôt il a été aux François, & tantôt aux Anglois. Ces derniers s'en ſont attribué la propriété par la découverte qu'en fit *Cabot* l'an 1497, ſous le régne de Henri VII: c'eſt pourquoi il a fait, dès le commencement partie de la Virginie; & la Compagnie d'Occident, en vertu de la chartre qu'elle obtint de Jaques I, donna des ordres précis à ceux qu'elle avoit à ſon ſervice, d'empêcher qu'aucun étranger ne s'y établit ſous quelque prétexte que ce fut.

Cent cinq ans ſe paſsèrent, depuis la découverte des Cabots, ſans qu'on y fit aucun établiſſement. Les Anglois tentèrent d'y en faire un en 1602: n'y ayant pas réuſſi, les François jugèrent apparemment que la province étoit abandonnée des Anglois, & s'en étant emparés, ils la comprirent dans la Nouvelle France, ou Canada. En 1604 ils jettèrent dans la peninſule les fondemens d'une colonie ſous la conduite de Mr. *de Monts*, & y bâtirent le *Port-Royal*, aujourd'hui *Annapolis-Royale*, & en 1613 ils en établirent une autre à l'embouchure de la rivière *Pentagoet*, ou *Penobſcot*, ſous le régne de Henri IV, leur Roi. A peine les nouveaux colons avoient eu le tems de ſe fixer, que le Chevalier *Samuel Argal*, alors Gouverneur de la Virginie, ayant apris des Indiens, qu'il y avoit des blancs dans différens endroits de la province, s'y tranſporta en 1618, & y ayant trouvé des François, qui avoient bâti des Forts, il les en chaſſa, & détruiſit leurs habitations.

L'an

L'an 1621 Jaques I. accorda au Chevalier Guillaume Alexander des lettres d'octroi, par leſquelles il lui donna toutes les terres de cette province avec les îles de ſon voiſinage. Ce Chevalier y envoya une colonie, & Charles I. créa dans la ſuite pour cette province, un ordre de Baronets qui ſubſiſte encore. Le Chev. Alexander leur donna des terres, à condition de les peupler & de les cultiver dans un tems limité: comme aucun d'eux n'a rempli ces clauſes importantes de leur chartre de conceſſion, il paroit qu'ils ſont entiérement déchus des prétentions qu'ils auroient pû y former.

L'an 1623 Charles I. la céda aux François par ſon Traité de mariage avec Henriette Marie de France.

L'an 1627 les Anglois étant en guerre avec eux, la leur enlevèrent.

L'an 1630 le Chevalier Alexander la vendit à Claude de la Tour, Seigneur François, & en 1632 les Anglois la cédèrent aux François par le Traité de St. Germain en Laie.

L'an 1654 les Anglois la leur reprirent, & Etienne de la Tour, fils & héritier de Claude de la Tour, ayant prouvé le droit qu'il avoit ſur la propriété de ce païs, en vertu de l'achât qu'en avoit fait ſon père; le Protecteur Cromwel le lui adjugea, & permit qu'il en jouît.

L'an 1656 le même Etienne de la Tour vendit la Nouvelle Ecoſſe au Chevalier *Thomas Temple* & à Mr. *Guillaume Crown.* En 1662 ce Chevalier prouva le droit qu'il avoit ſur la Nouvelle Ecoſſe, & en obtint de Charles II. la confirmation, avec le Gouvernement durant ſa vie, &c.

En 1667 le Chevalier Temple eut ordre de rendre cette province aux François, en vertu du Traité que ces

ces deux nations conclurent cette année à Bréda : & ſur les preuves qu'il donna du droit inconteſtable qu'il y avoit, & ſur la demande qu'il fit, qu'une certaine ſomme lui fût paiée, en dédommagement de celles qu'il avoit débourſées, tant pour l'achât de la province, que pour y avoir bâti des Forts, &c. le Gouvernement lui accorda & promit de lui payer la ſomme de £. 16200 ſterl. En 1674 le Chevalier Temple mourut, & conſtitua Mr. *Jean Nelſon*, ſon neveu, héritier de cette province.

En 1690 les Anglois reprirent la Nouvelle Ecoſſe ſur les François.

En 1697 le Roi Guillaume la leur rendit par le Traité de Riswik.

En 1710 les Anglois la conquirent de nouveau ; &, en 1712, elle leur fut cédée par le Traité d'Utrecht, & ils l'ont conſervée juſqu'aujourd'hui. De ſorte que cette province eſt paſſée & repaſſée pluſieurs fois des mains des François en celles des Anglois, ſuivant les bornes marquées dans la patente qu'en reçut originairement le Chevalier Alexander, ou celles qu'on régla enſuite, s'étendant juſqu'à la rivière *Penobskot*, ou *Pentagoet*, & comme l'exprime l'article 12. du Traité d'Utrecht, *conformément à ſes anciennes limites.* On peut voir ce que dit le *Pére Charlevoix* dans ſon *Hiſt. de la Nouv. France*, tom. 1. & 2., & *the Conduct of the French, with regard to Nova Scotia*, &c. par un Anonime, publiée par T. Jefferys à Londres.

En 1730 Mr. Jean Nelſon la vendit, & en tranſporta le droit à Mr. Samuel Waldo, Gentilhomme de la Nouvelle Angleterre, qui s'en dit préſentement le légitime propriétaire. Mais, comme le Gouvernement y a tranſporté à de très grands fraix, depuis quel-

ques années, du monde pour l'établir, & des troupes pour la défendre, il ſollicite le payement des £. 16200, qui étoient dues à Mr. le Chevalier Thomas Temple, ou qu'il plaiſe à Sa Majeſté de lui accorder d'autres terres en Amérique, en dédommagement de celles de cette province, ce qu'on ne doute pas qu'il n'obtienne bien-tôt.

En 1749, quelques mois après la concluſion de la paix à Aix-la-Chapelle, le Gouverneur Général du Canada écrivit une lettre en forme au Gouverneur de la Nouvelle Ecoſſe, pour lui ſignifier les prétentions que la France formoit ſur la partie ſeptentrionale de cette province. Celui de la Martinique en a écrit une autre, au Gouverneur de la Barbade, à peu près de la même nature, au ſujet de l'île de *Tabago*.

Qualité.

L'air de la Nouvelle Ecoſſe eſt froid, à cauſe des bois & des montagnes qu'il y a; mais il eſt pur & ſain. Le païs produit du blé, des fruits, des légumes, du chanvre, du cuivre, du fer. Les vignes y portent des raiſins d'un très bon goût. Le bois propre pour la conſtruction & la mâture des vaiſſeaux, ſurpaſſe en bonté celui que nous avons en Europe. Les pâturages y ſont excellens. Les eaux y ſont claires & légères, & la chaſſe & la pêche fort abondantes. Les caſtors & les loutres y ſont en très grand nombre. Les rivières y ſont profondes, & abondent en ſaumons & en eſturgeons. La mer, ſur ces côtes, abonde auſſi en harangs, en morues les meilleures du Monde, & en baleines. La Nouvelle Ecoſſe eſt de la dernière importance aux Anglois: elle ſert au Nord, comme la

Georgie

Georgie au Sud, de puiſſante barriére aux autres colonies qui ſont entre-deux, contre les attaques des François.

Les deux principaux peuples, originaires de ce païs, étoient les *Souriquois* & les *Etchemins*. Ils ſont aujourd'hui réduits à un ſi petit nombre, qu'ils ſeroient incapables d'inquiéter les Anglois, s'ils n'y étoient pouſſés par les François, quand ces deux nations ſont en guerre entre elles.

La peninſule eſt jointe au reſte de la Nouvelle Ecoſſe par un iſthme de quatre lieues de large, & en eſt ſéparée par la baie de *Fundi* à l'Ou., que les Géographes François appellent la baie Françoiſe, & la baie verte à l'Eſt.

Le Gouvernement d'Angleterre profita de la réforme qui ſe fit des troupes & des vaiſſeaux de ce royaume, à la concluſion de la derniére paix, pour augmenter la colonie de la Nouvelle Ecoſſe, & pour donner du pain à tant de gens congédiés. Il offrit des terres aux officiers, aux ſoldats, aux matelots & aux autres qui voudroient y paſſer & s'y établir, ſans être obligés à aucune redevance durant l'eſpace de dix ans. Le Gouvernement promit de plus, de faire les fraix du tranſport, de la nourriture, & de l'entretien des nouveaux colons, durant un an, après leur arrivée, & qu'il leur ſeroit fourni des armes, des proviſions, des uſtenciles, des outils, &c. Ce projet fut formé par Milord *Halifax*, premier Commiſſaire du Bureau de Commerce & des Plantations. Le Parlement a accordé plus de quatre cens mille livres ſterling pour l'agrandiſſement de cette colonie. On y compte 5000 habitans, outre les troupes qu'on y a envoyées.

Les principales rivières ſont celles de *St. Jean* & de *Ste. Croix.*

Les lieux les plus remarquables ſont dans la péninſule de l'*Acadie*; ſavoir

* *Annapolis*, autrefois *Port-Royal*, ſur la baie de Fundi. Il n'y peut entrer qu'un vaiſſeau à la fois, & il faut qu'il y entre la poupe la première, & avec des précautions infinies; ce qui vient de la force des courans & de la marée: à cela près, la nature n'a preſque rien épargné pour en faire un des plus beaux ports du Monde.

Au Sud-Oueſt eſt le *Cap-Sable*, fort connu des mariniers.

* *Halifax*, à 44 degrés & ½ de latitude ſeptentrionale, au S. de la peninſule, dans la baie de Chibouctou, ſur la mer du Nord, eſt aujourd'hui la capitale, & la réſidence du Gouverneur de la province. Cette ville a été bâtie depuis peu d'années, ſous le gouvernement de Mr. Cornwallis, & porte le nom du Comte d'Halifax, le grand promoteur de la colonie. *Canceau* eſt un poſte, au N. E., ſur la baie & détroit de ce nom, vis-à-vis de l'île du Cap-Breton, que les François ont pris ſur les Anglois. Sur l'iſthme même ſont deux Forts, l'un au Nord, ſur la baie Verte, l'autre au Sud, ſur la baie de Fundi, que les François ont bâtis, pour empêcher les Anglois de paſſer de la preſqu'île dans le continent.

Les *Souriquois*, ou les *Micmacs*, ſont, ſelon les Géographes, le même peuple ſous différens noms. Quoiqu'en petit nombre, les François s'en ſont ſervis utilement pour retarder l'établiſſement des nouveaux colons, & pour les harceler ſans ceſſe. Pluſieurs de ces derniers ont été mis à mort, ou ſcalpés; c'eſt-à-dire, à qui

qui on a arraché la peau de la tête avec la chevelure ; action barbare qui ſe pratique par tous les ſauvages de ce continent : les autres, effrayés de ces cruautés, n'ont oſé s'étendre pour cultiver les terres, & ſe trouvent encore renfermés dans de très petites bornes, quoique dans un païs d'une grande étendue.

La baie des *Chaleurs* eſt au Sud de la preſqu'île de Gaſpéſie : elle eſt nommée ainſi, du grand chaud qu'il y fait durant l'Eté. Elle abonde en ſaumons, en morues & en marſouins.

La *Gaſpéſie* eſt cette peninſule, ou terre la plus ſeptentrionale de la Nouvelle Ecoſſe, baignée par la rivière & le golfe de St. Laurent & la baie des Chaleurs. Dans cette contrée ſont les hautes montagnes de *Notre Dame*, d'où l'on tire de bonnes mâtures.

Le cap des *Roſiers* eſt la terre la plus orientale de cette preſqu'île. Au Nord de l'île de *Bonaventure* eſt l'île *Percée*, fort connue des Navigateurs qui vont au Canada : ſa petiteſſe ne m'a pas permis de la repréſenter ſur cette Carte.

La rivière de *St. Jean* eſt une grande & belle rivière, qui a ſa ſource à peu de diſtance de la rivière St. Laurent, vis-à-vis de Québec. Les François ont bâti deux Forts, l'un à ſon embouchure, l'autre un peu au deſſus, depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle ; par le moyen deſquels ils ſont maîtres des Indiens de la rivière St. Jean, & d'un paſſage toûjours libre. Ils ont fait ſouvent paſſer du monde & des marchandiſes, de France à Québec, & de Québec en France par cette rivière, pour éviter de paſſer par la rivière St. Laurent, très difficile & très dangereuſe, à cauſe des courans, des rochers & des bancs de ſable qu'il y a, & qu'elle n'eſt navigable que depuis le mois de Mai

juſqu'au mois d'Octobre, à cauſe des brouillards & des glaces ; au lieu que celle de St. Jean l'eſt pendant tout l'Hiver.

La baie, ou le golfe de *St. Laurent* eſt une partie de la mer du Nord. Ce golfe eſt renfermé entre l'île de Terre-neuve, celle du Cap-Breton, la Nouvelle Ecoſſe & les côtes du païs des Eſquimaux. Il reçoit ſon nom de la rivière St. Laurent dans lequel elle ſe décharge.

LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Elle a la Nouvelle Ecoſſe au Nord-Eſt, l'Océan à l'Eſt & au Sud, la Nouvelle York au Sud-Oueſt, & le Canada au Nord-Oueſt, dont elle eſt ſéparée par la rivière St. Laurent.

Elle eſt entre les 41 & 45 degrés de latitude ſeptentrionale.

Quoiqu'il ſoit indubitable, que *Sébaſtien Cabot* aît découvert l'Amérique Septentrionale, ſous les auſpices de Henri VII, quatre ou cinq ans après que Chriſtophe Colomb eut découvert l'Amérique méridionale, & que le Chevalier *Walter Raleigh* & d'autres aient été dans la Virginie & dans ce païs ; il ne paroît néanmoins rien de ſatisfaiſant ſur ſa découverte, ou ſur ſon commerce, juſqu'au voyage qu'y fit *Barthélemi Goſnold* l'an 1602. Il y fit avec les Indiens un trafic fort avantageux, & à ſon retour en Angleterre, il dit tant de bien du païs & de ſes habitans, qu'il engagea des Marchands, & d'autres perſonnes de diſtinction d'y former un établiſſement. Ils y furent autoriſés par une

une chartre de Jaques I. en 1606. La Compagnie qui l'entreprit fut appellée la *Compagnie de Plymouth*, du nom de la ville de Plymouth, où la plûpart des membres faiſoient leur demeure. Pendant que la Compagnie étoit aſſez contente du ſuccès qu'elle avoit eu, il arriva un fâcheux accident, qui dérangea fort ſes affaires. Un Capitaine de vaiſſeau qu'elle employoit, impatient de s'enrichir bien-tôt, attira 27 Indiens dans ſon bord; dès qu'il les eut, il leva l'ancre, & les porta à Malaga, où il les vendit pour 20 livres ſterling chacun. Cette perfidie anima tellement leurs compatriotes contre les Anglois, qu'ils ceſsérent dès lors d'avoir aucune communication avec eux, & réſolurent de venger l'outrage qu'ils en avoient reçu. La guerre qu'il y eut entre eux dans la ſuite, & les divers obſtacles & contretems que la Compagnie rencontra l'obligèrent de renoncer à cet établiſſement. Cependant d'autres Marchands entreprirent d'y aller négocier: & un certain nombre d'Indépendans, conduits par Mr. *Robinſon*, leur Miniſtre, s'y tranſportèrent, & y bâtirent une ville à 42 degrés de latitude, qu'ils nommèrent la *Nouvelle Plymouth*. Ce nombre s'accrut tous les jours, & devint une floriſſante colonie. Elle obtint une chartre, par laquelle elle eut le pouvoir de ſe choiſir tel Gouverneur, tel Conſeil, & tels Magiſtrats, & même de faire telles loix qu'il lui plairoit, pourvu qu'elles ne fuſſent pas préjudiciables à celles d'Angleterre, & contraires aux prérogatives de la Couronne. Cet établiſſement autoriſé & encouragé du Roi, excita d'autres perſonnes à ſuivre les traces des premières. On forma des projets pour y faire de nouveaux établiſſemens, & on ſe tranſporta dans ce nouveau Monde. En moins de dix ans, il s'y trouva plus de 4000 colons, & ce nombre, en moins de cent

ans, s'y accrut juſqu'à celui de 400 mille & au-de là, malgré les obſtacles qu'ils rencontrèrent & les guerres qu'ils eurent avec les Indiens. Ces derniers y ſont à préſent en ſi petit nombre, qu'on les connoit tous. Ils ſont aſſez traitables, pourvu qu'on en uſe bien avec eux. La Nouvelle Angleterre eſt aujourd'hui la plus puiſſante Colonie de l'Amérique. Ses richeſſes & ſa puiſſance ſont portées à un point, qui donne de la jalouſie à l'Etat dont elle tire ſon origine.

Les Hiſtoriens raportent un trait remarquable de l'équité des Puritains qui vinrent s'établir en Amérique. Ils pouvoient ſe prévaloir de leur nombre & de leur chartre, pour ſe choiſir le lieu le plus convenable, ſur les côtes où ils ſe fixèrent, ſans avoir égard aux droits des ſauvages, à qui naturellement le païs appartenoit; mais ils aimèrent mieux acheter d'eux le terrein qui leur étoit néceſſaire, & ne regardèrent la chartre que comme une permiſſion de leur Prince, qui les autoriſoit à traiter avec ces ſauvages. Il s'en faut bien que les Eſpagnols ayent reſpecté à ce point le droit naturel: au lieu d'acquérir légitimement à un prix modique les païs qu'ils occupent dans ce continent, ils ont employé les armes, & ont commis des maſſacres horribles pour s'en aſſurer la poſſeſſion.

L'air y eſt fort ſain, & quoique le païs ſoit au milieu de la zone tempérée, & qu'il dût jouir de la même température d'air, que le Midi de la France, on y éprouve le contraire: le froid y eſt vif & conſtant en Hiver, & la chaleur exceſſive en Eté. La Nouvelle Angleterre eſt fertile en lin, en chanvre, en blé d'Inde, en grains, en légumes, en fruits. Le gibier abonde dans la campagne, & le poiſſon dans les rivières & ſur la côte. La pêche de la morue & de la baleine

baleine ſe fait ſur cette côte, auſſi bien que ſur celle de Terre-neuve.

Les principales marchandiſes qu'on tire du païs, ſont des fourrures, particuliérement le caſtor, & les orignaux; des mâtures, & des bois propres aux conſtructions de marine, meilleurs que ceux de Norwége; des farines, des biſcuits, des légumes ſecs, diverſes ſortes de grains; du ſel, des viandes ſalées, du poiſſon, entre autres, de la morue verte & ſéche, & du maquereau ſalé, du chanvre, du lin, de la poix, du goudron, &c.

Tous les payemens ſe font dans cette province, & dans les autres colonies Angloiſes, en monnoie de papier, que l'on nomme *Province-bills*, ou *Bills of Credit*.

La bonté du païs, la douceur du gouvernement, l'obſervation de ſes excellentes loix ſont des choſes connues de toute l'Europe. De toutes parts, il s'y rend des familles Proteſtantes. Depuis trois ans Mr. le Brigadier-Général Waldo a envoyé ſur ſes terres plus de mille perſonnes, à chacune deſquelles il a donné 100, juſqu'à 200 arpens de terre gratis.

Le Gouvernement de la Nouvelle Angleterre eſt Republicain, quoique le Roi y aît deux Gouverneurs. Tout le pouvoir eſt dans l'Aſſemblée générale de la province, compoſée d'environ cent repréſentatifs, ou députés des villes & des diſtricts.

On ne ſouffre dans ce païs, ni les débauchés, ni les vagabonds, ni les mandians. On y a un ſoin particulier de l'éducation des enfans. Chaque endroit, où il y a cinquante familles, eſt obligé d'avoir une école pour leur enſeigner à lire, à écrire, à chiffrer, & la Religion: & dans ceux, où il y a cent familles, on enſeigne la Grammaire, &c.: de ſorte qu'il n'eſt point

point d'enfant de 9 à 10 ans, dans toute la province, qui ne ſache lire, écrire, & ſon Catéchiſme. Je renvoie les curieux à la Deſcription qu'a publiée Mr. *Neal* des Poſſeſſions Angloiſes en Amérique, en 2 vol. 8°, ſous le titre de *Britiſh Empire in America*, &c., & au *Summary Hiſtorical & Political of the Britiſh Settlements in North-America* par *W. Douglas*, M. D.

Cette province ſe diviſe en quatre principales Colonies, trois deſquelles ont leurs chartres particulières, & leurs différentes formes de Gouvernement : elles vont du Sud au Nord, & ſont celles de

1. *Connecticut*, au S. Ou.
2. L'*Ile de Rhode* & la *Providence*, au S. E.
3. La *Baie des Maſſachuſets*, au N. des deux,
4. La *Nouvelle Hampſhire*, au N.

Ses principales rivières ſont celles de *Connecticut*, de *Merrimak*, de *Saco*, de *Penebſcot*, &c.

1. Connecticut.

La Province, ou Colonie de *Connecticut* reçoit ſon nom de la rivière de Connecticut, qui la traverſe du Nord au Sud. Elle peut mettre 30 mille hommes ſous les armes. *Newhaven* en eſt la principale ville.

2. L'Ile de Rhode & la Providence.

La Province, ou Colonie, nommée l'*Ile de Rhode* & la *Providence*, a l'île de Rhode d'environ 15 à 16 milles de long, & de 4 ou 5 de large. On l'appelle le Paradis de la Nouvelle Angleterre, à cauſe de ſa fertilité, &

de

de la bonté de ſon air. Elle fait un grand commerce aux îles Angloiſes. *Newport* en eſt la principale ville : elle a un bon port, défendu par une fortereſſe, bordée de 30 piéces de canon.

3. Massachusets - Bay.

La Province, ou Colonie de *Maſſachuſets-Bay*, comprend le *N. Plymouth*, la province de *Main*, & cette étendue de terre, qui eſt entre cette derniére province & la Nouvelle Ecoſſe, appellée autrefois la province du *Roi*, ou du *Duc*, aujourd'hui *diſtrict*, & non province de *Sagadahook*. *Maſſachuſets - Bay* eſt la plus puiſſante & la plus ancienne de toutes les Colonies.

* Boston, à l'E., à 42 degrés & ½ de latitude ſeptentrionale, eſt la capitale de toute la Nouvelle Angleterre, & la ville la plus grande & la plus commerçante de toutes les Poſſeſſions Angloiſes en Amérique. L'entrée en eſt difficile, & défendue par deux batteries de canon. La baie de Boſton eſt capable de contenir tous les vaiſſeaux d'Angleterre. Les mâts des vaiſſeaux, en certain tems de l'année, y paroiſſent, de même que ſur la Tamiſe, comme une forêt. Boſton a environ 30 mille habitans, dont la moitié eſt Nonconformiſte. Elle a deux milles de long, & en quelques endroits trois quarts de mille de large. Les rues ſont larges & bien pavées, & les maiſons bien bâties ; les unes de brique, les autres de bois. Le Gouverneur de la province y fait ſa réſidence. *Briſtol*, au S., eſt très conſidérable & très peuplée : après Boſton, c'eſt la ville la plus commerçante de toute la Nouvelle Angleterre.

4. New

4. New Hampshire.

La Province, ou Colonie de *New Hampſhire*, eſt entre la rivière *Kennebec* à l'Eſt, & la Nouvelle York à l'Oueſt. Le Roi en nomme le Gouverneur, le Sous-Gouverneur & les autres Officiers. *Portsmouth* en eſt la principale ville. *Cowas*, ou *Cohaſſer*, ſur la rivière Connecticut, eſt un Fort bâti par les François depuis le Traité d'Aix-laChapelle.

Au Nord de la province & ſur le bord du fleuve St. Laurent, entre la rivière Sorel & l'île d'Orléans, ſont pluſieurs villages bâtis par les François depuis la paix d'Utrecht. A l'embouchure de la rivière Sorel, ſur le lac de St. Pierre, eſt le Fort de *Richelieu*.

La province de Main, dont certains Auteurs font une province particulière, s'étend au N. E., juſqu'à la rivière Pénebſcot. Comme elle eſt expoſée aux attaques des François & des Indiens, la plûpart des villes y ſont défendues par des fortereſſes, qu'on a ſoin d'entretenir en bon état. Les François ont des miſſionaires parmi les Indiens des rivières Penebſcot & Kennebeck; & quoique ces Indiens n'excédent pas le nombre de 300, ils ſont de tems en tems beaucoup de mal aux colons établis à l'Orient de cette province.

Cap Cod eſt ce fameux cap, au S. E. de la Nouvelle Angleterre.

La NOUVELLE YORK.

Cette province eſt entre la Nouvelle Angleterre à l'Eſt, la mer du Nord & la Nouvelle Jerſey au Sud, la Penſilvanie & le lac Ontario à l'Oueſt, & le même lac

lac & la rivière St. Laurent au Nord ; entre les 40 ½ & les 46 ½ degrés de latitude ſeptentrionale.

On l'appelloit autrefois *Nouvelle Suéde*, parceque les Suédois s'y établirent ſous le régne de la Reine Chriſtine : les Hollandois, qui s'en emparèrent enſuite, la nommèrent les *Nouveaux Païs-Bas*. Ils l'avoient achetée de *Hudſon*, navigateur Anglois, qui la découvrit, & qui traita avec eux en 1608. Malgré la proteſtation de Jaques I, Roi d'Angleterre, contre cette vente, ils n'avoient pas laiſſé de s'établir dans leur aquiſition. Ils en jouïrent paiſiblement juſqu'en 1618, ou 1619, que Sir Samuel Argal, Gouverneur de la Virginie, attaqua leurs plantations & les détruiſit. Cependant Jaques I, à qui ils s'adreſsèrent, leur donna la permiſſion de s'établir ſur ces mêmes côtes dont il les avoit chaſſés. En 1667 ils rendirent cette province aux Anglois par la paix de Bréda. Durant la courte guerre, que l'Angleterre, unie à la France, déclara en 1672 aux Etats Généraux, ceux-ci recouvrèrent la Nouvelle York, en 1673 ; mais ils la rendirent l'année ſuivante, en concluant la paix avec la Grande Bretagne.

Elle a 200 milles de long, & une cinquantaine de large. Elle reçut le nom d'*York* du Duc d'York, frère de Charles II, à qui ce Prince la donna l'an 1664. Le Roi y envoie un Gouverneur.

L'air y eſt ſain & tempéré. Le terroir y eſt fertile en froment. Les forêts y ſont pleines de gibier. Le bois y eſt fort propre pour la conſtruction des vaiſſeaux. Les nations Indiennes de ce païs ſe couvrent l'Hiver de peaux de quelques bêtes, & l'Eté de quelque peau légère, ou ſont preſque nues. Ces peuples ſont comme ceux de la Nouvelle Angleterre, fort

fort baſanés, ſauvages, idolatres, & trafiquent avec les Anglois en peaux d'élans, d'ours, de loutres & de caſtors. Ils aiment l'eau de vie, & toutes les boiſſons fortes. Le commerce de la Nouvelle York, étant ſemblable à celui de la Nouvelle Angleterre, je renvoie le Lecteur à ce que j'ai déja dit de celui de cette province.

La rivière de *Hudſon* eſt la plus conſidérable de la Nouvelle York.

L'*Ile Longue*, au S. E., a près de 150 milles d'Orient en Occident, & eſt fort fertile en grains & en fruits.

* NEW-YORK, capitale, eſt dans une petite île, à l'embouchure de la rivière Hudſon : autrefois les Hollandois la nommèrent *Nouvelle Amſterdam*. Le Gouverneur de la province y réſide. La ville eſt gouvernée par un Magiſtrat & autres Officiers, comme le ſont les corporations des villes d'Angleterre. Cette ville eſt la plus agréable de toute l'Amérique Angloiſe. Les maiſons y ſont de briques & de pierres, bâties à la Hollandoiſe.

Albany, autrefois *Fort Orange*, au N., ſur la rivière Hudſon, eſt l'entrepôt des habitans de cette colonie, pour le commerce des pelleteries. Il y a près de 300 familles, la plûpart Hollandoiſes : c'eſt le lieu ordinaire des conférences qu'on tient avec les Sachems, ou chefs des Indiens.

Toute cette étendue de païs au Nord, entre les lacs Ontario, St. Sacrement & Champlain, & les rivières Sorel & St. Laurent, eſt préſentement occupée par les François, dont ils ſe ſont mis en poſſeſſion depuis la paix d'Utrecht. Ils y ont bâti en 1725. une bonne

bonne fortereſſe, à la place du Fort *Crown-point*, pris ſur les Anglois, qu'on appelle *St. Frédéric*. Au Nord du lac *Champlain* ils ont le Fort *Chambli*, & au Nord de ce dernier, celui de *Sorel*, ſur le lac de St. Pierre.

LA NOUVELLE JERSEY.

Cette province, au S. Ou. de la Nouvelle York, eſt de moindre étendue. Elle eſt entre les 39 & 41 degrés & demi de latitude ſeptentrionale. Elle eſt bornée au Sud par les embouchures de la rivière *Delawar*, de la rivière de *Hudſon* & par l'Océan. Elle eſt de même température & de même raport que la Nouvelle York.

Elle fut découverte par les Suédois, qui s'y établirent, & qui la nommèrent la *Nouvelle Suéde*. Les Hollandois, à qui ce païs convenoit, à cauſe du voiſinage de la Nouvelle Hollande, en délogèrent les Suédois, & le conſervèrent juſqu'à ce que les Anglois en achevèrent la conquête. Ces derniers le comprirent dans la Nouvelle York, dont il étoit la partie méridionale. On lui donna le nom de *Nouveau Jerſey*, lorſqu'on le détacha de la partie ſeptentrionale. Le Roi en nomme le Gouverneur, &c.

On diviſe la Nouvelle Jerſey en *Orientale* & en *Occidentale*. L'Orientale eſt la plus peuplée & la mieux cultivée. Les principales villes qu'on y trouve ſont *Eliſabeth-town* & *Shrewsbury*. L'Occidentale n'eſt pas ſi peuplée, mais elle eſt auſſi avantageuſement ſituée pour le commerce, que l'Orientale.

Il y a douze ans qu'on y comptoit ſeize mille habitans, entre leſquels trois mille étoient en état de prendre

dre les armes, pour la défenſe du païs. Il n'y avoit alors que 200 Indiens, en tout. On y emploie dix fois plus de Négres qu'on ne faiſoit il y a 50 ans. On peut juger de l'accroiſſement de ſon commerce, par celui de ſes habitans.

LA PENSILVANIE.

La Penſilvanie a la Nouvelle York au Nord-Eſt, la Nouvelle Jerſey à l'Eſt, le Maryland au Sud, & les cinq nations Indiennes au N. & à l'Ou.; entre les 38 & 43 degrés de latitude ſeptentrionale. Le climat & le terroir ſont à peu près de même que dans la Nouvelle Jerſey. Il y fait fort chaud en Eté, & ſouvent fort froid en Hiver. Le païs produit abondance de blé, d'autres grains, de fruits, de légumes, de bétail, de gibier, de poiſſons, &c. Il a reçu ſon nom de *Guillaume Pen*, de la ſecte des Trembleurs, à qui la propriété & le gouvernement en furent donnés par le Roi Charles II. l'an 1681, en conſidération des ſervices du fameux Chevalier Guillaume Pen, ſon père. Il s'appelloit *Nouveaux Païs-Bas* lorſque les Hollandois en étoient en poſſeſſion. Quand Mr. Pen y arriva, il ne ſe contenta pas de la chartre de conceſſion, que lui en avoit donnée le Roi, il voulut encore l'acheter des Chefs, ou Princes Indiens mêmes; ce qui acheva de lui donner un droit inconteſtable ſur le païs.

La Penſilvanie eſt aujourd'hui fort peuplée. Il eſt remarquable que ſes habitans n'ont été en guerre avec aucuns de leurs voiſins, Chrétiens, ou Indiens, depuis que G. Pen s'y établit. Elle contient plus de 150 mille habitans. Ils y jouïſſent de grands priviléges.

Le

Le Gouvernement y eſt fort doux. Les Anglois y ſont en plus grand nombre que les autres nations. Il y a des Palatins, des Suédois, des Hollandois, des François & des Négres.

La religion dominante du païs eſt la ſecte des Trembleurs ; cependant tout Chrétien Proteſtant, de quelque ſecte qu'il ſoit, y a la même liberté de conſcience, qu'en Angleterre. Les naturels du païs y ſont fort traitables. On dit qu'ils croient un Dieu, & l'immortalité de l'ame.

Le commerce de cette province conſiſte en chevaux, en douves, en bœuf, en poiſſon, en cochons, en pelleteries, en grains, qu'ils échangent dans les îles Antilles, pour du Rum, du ſucre, des molaſſes, du ſel, du vin, de l'argent ; & en Angleterre, pour des meubles & des uſtenciles de maiſon, des hardes, des toiles, des outils, des armes, &c.

On diviſe la Penſilvanie en ſix comtés.

Ses principales rivières ſont celles de *Delawar* & de *Saſquahanough*. L'*Obio* y a ſa ſource.

* PHILADELPHIE en eſt la capitale. C'eſt une ville des mieux ſituées, & des mieux percées du Monde. Les rues y ſont larges & droites. Les maiſons y ſont propres & bien bâties : on y en compte déja plus de 2000. Si on continue d'y bâtir, comme on l'a fait, ſuivant le plan de Mr. Pen, ſon fondateur, ce ſera une des plus belles villes du Monde.

Les *Iroquois*, les plus vaillans des peuples ſauvages, habitent le païs, qui eſt entre la N. York, la Penſilvanie, les lacs d'Erié & d'Ontario, & la rivière St. Laurent. Il ſont belliqueux, mais cruels, juſqu'à ſucer le ſang de leurs ennemis. Ils ſont diviſés en cinq nations,

qui ſont les *Mohawks*, ou *Agniés*, les *Oneidas*, les *Onondagas*, les *Cayugas*, les *Sennekas*, auxquelles les *Tuſcaroras* ont été joints, & qui ſont la ſixiéme nation. Chacune d'elles fait une république à part, & a ſon grand village, ou cabane, à la diſtance de 20 à 30 lieues. Celles qu'ils ont conquiſes leur paient un tribut, que deux de leurs anciens vont recevoir tous les ans. Le nombre de ces Indiens peut monter à ſeize mille, mais en déduiſant les vieillards, les femmes & les enfans, il n'en reſte pas plus de 1500 en état de ſe battre. Leur langage eſt à peu près le même. Leur gouvernement reſſemble à celui des Suiſſes. Ils ont en horreur le deſpotiſme. Ils ſont ſujets & alliés des Anglois depuis le Traité d'Albany en 1664, par lequel ils reconnurent qu'eux & leurs terres étoient ſoumis au Roi de la Grande Bretagne. Ce Traité fut confirmé par deux autres en 1684, & 1687; & enfin par un troiſiéme, en 1701, où ils firent à Sa Majeſté, la vente de tous leurs païs tant héréditaires, que conquis: ce dernier fut renouvellé en 1726, & confirmé à Lancaſter, dans la Penſilvanie, en 1744. Ces Traités excluent les François de toute prétention ſur les païs aux environs des cinq grands lacs, ſur celui qu'arroſe la rivière Ohio, & ſur d'autres d'une grande étendue, dont je ferai mention dans la ſuite.

Par le commerce des pelleteries que les Iroquois, ou 5 nations ont avec les Anglois, ils ont des armes, des munitions & tout ce qui leur eſt néceſſaire à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François: ils ne conſidèrent ces deux nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes, quoiqu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Les François en ont gagné une grande partie, & ne ceſſent pour

pour gagner les autres, de leur repréſenter les Anglois comme les ennemis du genre humain. Les ſauvages étoient extrémement ſobres avant qu'ils connuſſent les Chrétiens. Depuis qu'on leur a fourni de l'eau-de-vie qu'ils avalent avec délice, ils commettent les plus grands déſordres, & ſont pires que les brutes quand ils en ont bû. Ils ſont fort ignorans ſur la religion. Ils ne ſavent ce qu'ils croient. Ils invoquent quelquefois deux ſortes de divinités. Ils croient l'ame immortelle. Quelques uns d'entre eux, moins ſtupides que les autres, leur ſervent de prêtres & de médecins. Ils ont étendu leurs territoires juſqu'à la rivière des Illinois, depuis l'an 1672, qu'ils ſubjuguèrent les anciens *Chaouanans*, les propriétaires naturels du païs & de la rivière Ohio, & avec leſquels ils ont été incorporés. Ils prétendent qu'il leur appartient par droit de conquête, auſſi bien qu'une grande partie du Miſſiſſipi. *Nous l'avons payé de notre ſang*, diſent-ils, *& il eſt juſte que nous le poſſédions.*

Entre les lacs Erié & Ontario eſt la rivière de St. Laurent, au milieu de laquelle on voit la fameuſe cataracte, ou ſaut de *Niagara*; c'eſt le grand paſſage du Miſſiſſipi au Canada, & celui des nations qui habitent les environs des lacs, pour aller aux colonies Angloiſes.

LE MARYLAND.

Cette province a la Penſilvanie au Nord & à l'Eſt, & la Virginie au Sud, &c., entre les 37 ½ & 40 degrés de latitude ſeptentrionale. Elle eſt bornée par la rivière *Patowmack* à l'Oueſt, &c. Elle reçut ſon nom de *Marie*, épouſe de Charles I, Roi

d'Angleterre. Ce Prince détacha le Maryland de la Virginie, pour le donner à *Cecil Calvert*, Lord de *Baltimore*, l'an 1632. C'eſt un des beaux fiefs de la Couronne, & le propriétaire y a une autorité fort étendue.

L'air & le terroir du Maryland ont les mêmes qualités que ceux de la Virginie, dont cette province faiſoit ci-devant partie. Sa principale richeſſe eſt le trafic du tabac. On y trouve en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. La boiſſon ordinaire des habitans eſt le cidre, qui y eſt fort bon.

On y jouït de grands privilèges. Le Gouvernement y fut établi ſur le modelle de celui d'Angleterre. Le propriétaire en peut proroger, ou diſſoudre l'Aſſemblée quand il lui plaît, & nul acte n'a de force, que lorſque le propriétaire, ou ſon député l'a ratifié.

Il y a 40 ans qu'on comptoit 16 mille habitans Anglois dans le Maryland. On y en compte à cette heure plus de 40 mille. Le commerce y a ſi fort augmenté, à proportion de ſes habitans, que le Lord Baltimore en tire un revenu très conſidérable.

Les Indiens de cette province demeurent ſur la côte orientale, où ils ont deux, ou trois villages. Leur nombre eſt fort petit. Il n'eſt pas tant diminué par les guerres, qu'ils ont eues avec les Anglois, que par celles qu'ils ont perpétuellement entre eux. Ils ſont trompeurs, & extrémement fainéans. Ils ſont partagés en tribus, qui ont chacune un roi particulier. La rivière *Ohio* a ſa ſource dans ce païs, & coulant au S. Ou., va ſe perdre dans le Miſſiſſipi.

On diviſe la province en onze comtés; ſix ſont à l'Ou. & cinq à l'E. de la baie de *Cheaſapeak*, où il

il y a plusieurs villes : les principales sont *Ste. Marie* au S., & *Annapolis* au N., autrefois *Arundelton*, sur la baie.

LA VIRGINIE.

La Virginie a le Maryland au Nord-Est, dont elle est séparée par la rivière Patowmack ; la mer du Nord à l'Est, la Caroline au Sud, & à l'Ouest ces vastes païs, qui s'étendent jusqu'à la mer du Sud, comme le montre la ligne de ma Carte, suivant la chartre de Jaques I. Elle est située entre les 36 ½ & 40 degrés de latitude septentrionale.

Les Hivers y sont quelquefois assez rudes ; quoique d'ordinaire le froid n'y dure pas long-tems. L'Eté on y éprouve à peu près les mêmes chaleurs que dans les parties méridionales de l'Espagne.

La terre est fort fertile en maïs, en toute sorte de fruits, & en quelques racines, dont les Amériquains font du pain. On y trouve des vignes sauvages, qui portent de bons raisins. Il y croit beaucoup de tabac, qui est très estimé : c'est principalement à la culture de cette plante, que les habitans s'appliquent. Il y a une infinité de loutres & d'autres animaux, dont les peaux sont fort estimées ; des lions, des ours, des cerfs, des lapins, grand nombre de coqs d'Inde, de perdrix, & d'autres oiseaux.

Le païs fut, dit-on, découvert par Sébastien Cabot, en 1497, sous le régne de Henri VII, Roi d'Angleterre. Le Chevalier *Walter Raleigh* a eu pour certain l'honneur de découvrir cette province l'an 1584, & d'y former le premier établissement. Il lui donna le

nom de *Virginie*, en l'honneur de la Reine Elizabeth, qui ne ſe maria point. La Virginie s'étendoit autrefois depuis la Floride, juſqu'à la Nouvelle Ecoſſe, & comprenoit la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle York, la Nouvelle Jerſey, la Penſilvanie, le Maryland, & la Caroline. Les guerres & les maſſacres attribués au mauvais gouvernement des propriétaires, ont extrémement retardé les progrès de la colonie: mais depuis 1679 elle s'eſt fortifiée de plus en plus.

Les originaires du païs ſont en petit nombre: leur pareſſe en eſt la cauſe. Ils négligent une terre qui leur produiroit abondamment toutes choſes, s'ils vouloient la cultiver. Ils s'habillent de peaux de bêtes ſauvages. Ils ſe peignent le corps pour paroître plus beaux. L'Eté ils vont nuds, & ne couvrent que les parties, que la pudeur ne permet pas de nommer. L'infidélité dans le mariage, eſt parmi eux un crime impardonnable: & quoique le divorce leur ſoit permis, ils en viennent rarement à cette ſéparation. Les hommes ne s'occupent qu'à la chaſſe, à la pêche, à la guerre & autres exercices ſemblables, pendant que les femmes font le ménage des champs & de la maiſon. Leur plus grand trafic eſt des peaux des bêtes qu'ils ont tuées. Leurs armes ſont l'arc, la fléche & la maſſue. Leur religion eſt d'adorer tout ce qu'ils craignent, comme le feu, l'eau, le tonnerre, les canons, les chevaux, & principalement le Diable. Ils en ont dans leurs temples des images effroyables, & lui offrent du ſang & de la graiſſe des bêtes ſauvages. Le Soleil, la Lune & les étoiles paſſent chez eux pour des demi-dieux. Ils ont quelque légère connoiſſance d'un Dieu ſouverain, qui a créé le Monde & les autres dieux; & croient l'immortalité de l'ame.

La

La principale richeſſe du païs eſt le tâbac, dont la colonie envoie tous les ans en Angleterre, près de cent mille groſſes barriques. Ce ſeul article emploie entre trois à quatre cens vaiſſeaux, & plus de quatre mille matelots. Plus de 60 mille barriques ſont exportées chez l'étranger, leſquelles à £. 5. la barrique, produiſent £. 300000 ſterl., ſans compter les droits & le fret que ce commerce procure. On eſtime qu'il n'y a pas moins de 500 mille habitans dans la Virginie, en comptant les Négres qu'on y emploie. L'Angleterre y envoie la plûpart des choſes néceſſaires à la vie; comme des toiles, des ſoies, des marchandiſes des Indes, du vin, des étoffes de toutes les ſortes, des chapeaux, des ſouliers, des bas, des flanelles, des cloux, des haches, des couteaux; en un mot, l'Angleterre lui fournit une infinité de choſes de ſon propre cru, & de ſes propres fabriques, montant à près d'un million de livres ſterling. Il n'y a perſonne qui ne conçoive que les colonies Angloiſes occaſionnent un grand commerce, & qu'elles procurent un grand avantage à l'Angleterre. Il eſt de l'intérêt de cette nation d'en encourager l'accroiſſement, ſurtout en colons étrangers, tirés des païs Proteſtans; étant viſible, que le beſoin des denrées augmente, à meſure que le peuple multiplie.

On diviſe la Virginie en 25 comtés.

La baie de *Cheaſapeak* en baigne le S. E.

Les principales rivières ſont celles de *Patowmack* au N., de *James* au S., & du *Bois* à l'Ou.

* JAMES-TOWN, au S., ſur la rivière James, capitale de la Virginie, & *Williamsbourg*, à quelques milles de James-town, en ſont les lieux les plus remarquables. Les villes de cette province ſont peu peuplées, parce que les principaux du païs ſe tiennent à leurs plantations.

LA CAROLINE.

La Caroline eſt entre la Virginie au Nord, & la Georgie au Sud, dont elle eſt ſéparée par la rivière Savannah; & entre la mer du Nord à l'Eſt, & la rivière Miſſiſſipi à l'Oueſt. La chartre de Charles II. en fait étendre les bornes juſqu'à la mer du Sud. Elle eſt, ſuivant la chartre, entre les 29 & 36 ½ degrés de latitude ſeptentrionale. On la diviſe en *Caroline ſeptentrionale* & en *Caroline méridionale*.

L'air y eſt pur & ſain, mais plus chaud qu'en la Virginie. Le terroir y eſt fertile en fruits, en grains, en légumes, en bois, & en ris. On en tire preſque toute ſorte de proviſions, dont on fournit les Antilles Angloiſes. Les vignes y réuſſiſſent fort bien. Les mûriers y abondent, qui nourriſſent des vers à ſoie. Les *mirtes à chandelle*, ou *arbres ciriers*, ſont en plus grand nombre & viennent mieux dans cette province que dans les autres poſſeſſions Angloiſes. Ils croiſſent dans les îles, ou ſur quelque banc proche de la mer, & produiſent des baies qu'on trouve en grapes comme des raiſins: les habitans les bouillent, & en tirent une huile qui durcit en ſe réfroidiſſant, & dont ils font des chandelles. Voyez l'*hiſtoire naturelle de la Caroline*, en 2 vol.

2 vol. fol. par *Catesby*. Il y a quantité de bêtes fauves & de gibier. Il y a peu de païs auſſi commode que celui-ci pour le commerce & la navigation, à cauſe du grand nombre de rivières navigables qui l'arroſent. Les inſectes y ſont fort incommodes. Les bois ſont remplis de ſerpens ; toutefois ils n'ont pas de venin : il n'y a de venimeux, que les ſerpens à grelots. Les rivières du Sud ſont fort poiſſonneuſes, mais elles ont des goulus de mer, & d'autres gros poiſſons, comme des crocodiles, qui ſont fort dangereux.

Cette province faiſoit autrefois partie de la Floride ; ce qui la fait appeller par quelques Géographes la *Floride Angloiſe*. Les Eſpagnols s'y établirent les premiers. Les François croyant cette terre abandonnée, s'y établirent ſous Charles IX, Roi de France, du nom duquel elle a porté depuis le nom de *Caroline*. Les Eſpagnols en chaſsèrent les François, qu'ils traitèrent cruellement. Ces derniers en chaſsèrent à leur tour les Eſpagnols, qu'ils traitèrent de la même manière qu'ils en avoient été traités. L'an 1622, des Anglois fugitifs de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, pour ſe garantir des maſſacres des Indiens, s'établirent ſur cette côte. Leur nombre s'y accrut & ce peuple y proſpéra. Près de cent ans ſe paſsèrent ſans que les François, ni les Eſpagnols y revinſſent. Tel étoit l'état des choſes, lorſque Charles II, Roi d'Angleterre, donna cette terre, en 1663, en propriété à *Edouard, Comte de Clarendon*, à *George, Duc d'Albemarle*, au *Lord Craven*, au *Lord Jean Berkley*, au *Lord Antoine Aſhley*, au *Chevalier George Carteret*, au *Chevalier Guillaume Berkley*, & au *Chevalier Jean Colliton*, à condition qu'elle releveroit de la Couronne d'Angleterre. Ces derniers propriétaires donnèrent leurs noms à diverſes contrées

&

& rivières du païs. En 1728, ſept des propriétaires, las des difficultés & des troubles qui y ſubſiſtoient, remirent les $\frac{7}{8}^{mes}$ de leur propriété à la Couronne, pour la ſomme de £. 17500 ſterl.; mais Milord Carteret, préſentement Comte de Granville, s'eſt reſervé la propriété de l'autre $\frac{1}{8}^{me}$. Depuis la démiſſion, dont je viens de parler, le Roi envoie tels Gouverneurs qu'il lui plaît à la Caroline; & le commerce des habitans y eſt devenu ſi conſidérable, qu'il part tous les ans de *Charles-town* plus de deux cens vaiſſeaux chargés de ris, de goudron, de peaux, de bois, & d'autres denrées du produit du païs, preſque tous pour l'Angleterre. Ils font un commerce très profitable avec les Indiens, auxquels, en échange de leurs pelleteries, ils donnent de la poudre, du plomb, des ouvrages de fer, des liqueurs, &c. On ne compte pas moins de 50 mille Négres dans la Caroline. Il eſt dommage que les ouvriers y ſoient ſi rares. On eſt obligé de payer à un prix exhorbitant des marchandiſes d'Europe, qu'on auroit à grand marché dans le païs, s'il y avoit aſſez d'artiſans.

Les deux principaux peuples Indiens, leurs voiſins, ſont les *Creeks* & les *Cherakees*, avec leſquels les Anglois ont été long-tems en guerre. Ces peuples leur ſont à préſent ſoumis, & leur ſervent de puiſſante barrière contre les François & les Eſpagnols.

Les naturels du païs ne ſont point ſi ſauvages, que ceux de quelques autres païs de l'Amérique. Ils ſont naturellement blancs, mais ils ſe peignent la peau, ce qui la rend jaune & olivâtre. Ils ſont ordinairement nuds, & ne ſe couvrent que le milieu du corps. Ils ſont fort vicieux, fourbes, hardis, trompeurs. Ils ſont ſi jaloux

jaloux de leur chévelure, que pour rien au monde ils ne voudroient la perdre. De là vient, ſans doute, que lorſqu'ils combattent leurs ennemis, ils leur arrachent la peau de la tête avec la chévelure, & la montrent, comme la plus grande marque de leur bravoure & de leur victoire. La chaſſe & la pêche ſont leur occupation favorite. Ils cultivent pourtant les terres, mais ils n'en ſément que pour leur proviſion de quatre ou cinq mois, ſans ſonger plus loin; & ils ſe moquent des Anglois, de ce qu'ils prennent tant de ſoin de l'avenir. Ils n'entreprennent rien ſans un Conſeil général, compoſé des Chefs & des Conſeillers, ou Anciens des Cantons, qui s'aſſemblent tous les matins. Ils adorent le Soleil & la Lune, & reſpectent beaucoup leurs prêtres.

On diviſe ce païs en *Caroline ſeptentrionale* & en *Caroline méridionale:* chacune a ſon Gouverneur, & eſt ſubdiviſée en comtés, & en un certain nombre de paroiſſes.

Les principales rivières qui l'arroſent, ſont, du Sud au Nord, la *Savannah*, la *Sante*, & la *Clarendon*.

Le *Cap Fear*, au milieu de la province, eſt l'endroit, qui en fait le partage, en Nord & en Sud.

* CHARLES-TOWN, à 33 degrés de latit. ſeptentr., capitale de la province, eſt bâtie à 6 milles de la mer, à l'embouchure de la rivière Cooper. C'eſt le ſeul port libre qu'il y aît: on y porte tout le produit de la province. Il s'y fait un commerce très conſidérable. La ville n'a pas plus de 600 à 700 maiſons. On y voit pluſieurs édifices publics, très bien bâtis. Le Gouverneur y réſide; l'Aſſemblée & les Cours de Juſtice s'y tiennent: toutes les affaires de la province s'y font. La barre qu'il y a devant Charles-

town,

town, empêche les vaiſſeaux, au deſſus de 200 tonneaux, d'y entrer. Cette ville a beaucoup ſouffert de l'ouragan, & de l'inondation qu'il y eut en 1752.

LA GEORGIE.

La Georgie, enclavée dans la Caroline méridionale, eſt entre la rivière Savannah au Nord, la rivière Alatamaha au Sud, la mer du Nord à l'Eſt, & le Miſſiſſipi à l'Oueſt: ſuivant la chartre elle s'étend, comme la Caroline & la Virginie, juſqu'à la mer du Sud.

Elle eſt ſituée entre les 31 & les 34 ½ degrés de latit. ſeptentr., & a du Sud-Eſt au Nord-Oueſt 300 milles de long. Les Eſpagnols la reclament comme faiſant partie de la Floride Eſpagnole. En 1732. elle fut ſéparée de la Caroline méridionale, & l'on entreprit d'y établir une colonie à laquelle on a donné le nom de *Georgie*, en l'honneur du Roi George II. Mr. le Général Oglethorpe, homme actif, & très zélé pour le bien de ſa patrie, y accompagna les premiers colons. On publia en même tems une belle deſcription du païs: le Parlement accorda des ſommes conſidérables, qui jointes aux dons de pluſieurs particuliers, ſembloient devoir affermir cet établiſſement; mais malgré les éloges qu'on en a faits, & la généroſité dont on a uſé envers les colons, la déſertion a été grande; elle continue, & il eſt à craindre, qu'à moins que le Gouvernement d'Angleterre n'y remédie bien-tôt, la Georgie ne ſoit entiérement abandonnée. Elle eſt auſſi importante au Sud que la Nouvelle Ecoſſe l'eſt au Nord, pour la ſûreté des colonies qui ſont entre deux. Voyez *Britiſh Empire in America*, tome I., & *Hiſtoire du commerce & des Colonies Angloiſes.*

LA

LA FLORIDE.

Les Géographes varient fort ſur les bornes de cette région. Les uns l'ont compriſe entre le Nouveau Méxique, la Caroline, la mer du Nord, & le golfe du Méxique ; d'autres l'ont bornée à l'Oueſt par la rivière Miſſiſſipi, & d'autres enfin, par la baie de *Penſacola :* mais depuis que les Anglois ont fait la conquête du païs des Apalaches en 1702 & 1703, on n'appelle proprement *Floride* que la preſqu'île de *Tegeſte.* Voyez la Carte de l'*Amérique Septentrionale* de mon Atlas. Tout le païs qui eſt entre cette preſqu'île & la Georgie, dépend de la Caroline méridionale.

L'air y eſt pur & ſain. Les chaleurs y ſont fort grandes : mais elles ſont tempérées par les vents de la mer. Le païs produit du maïs, des fruits, du gibier, du ſaſſafras, du bois de teinture, &c. Il eſt peu fertile le long des côtes, mais il l'eſt beaucoup dans les terres, où l'on fait deux recoltes de maïs par an. En certains tems de l'année il y paroit une quantité prodigieuſe de pigeons. On y trouve de la cochenille, du ſalpétre, des perles en abondance, de l'ambre gris qui vaut ſon poids d'or, & des mines de cuivre & de fer. Les rivières nourriſſent beaucoup de crocodiles, que les habitans mangent comme une viande délicate. Ils vont preſque nuds : ils ſe frottent le corps de quelques huiles, comme font ceux de la Caroline leurs voiſins. Chaque village y eſt une eſpéce de ſouveraineté & de famille tout enſemble ; car chacun a ſon capitaine, ou chef, indépendant de tout autre ; & tout le maïs qui ſe recueille, ſe met en un lieu public, & eſt diſtribué aux familles particulières, ſelon le nombre des perſonnes.

ſonnes. Outre la culture des terres, les Floridiens s'occupent à la chaſſe, à la pêche & à la guerre. Ils n'ont point d'exercice extérieur de religion : ils ont quelque vénération pour le Soleil & pour la Lune. Leurs prêtres leur ſervent de médecins. Ils ſont pareſſeux, fourbes, diſſimulés, cruels. Ils haïſſent mortellement les Chrétiens. Les femmes ſont bien faites & robuſtes. Elles accompagnent leurs maris à la chaſſe & à la guerre. Elles traverſent les rivières à la nage avec leurs enfans ſur le dos.

Sébaſtien Cabot, qui par ordre de Henri VII, Roi d'Angleterre, étoit allé chercher du côté de l'Oueſt, un paſſage dans la mer du Sud, fit la découverte de ce païs, & y aborda en 1497. Les Eſpagnols y ſont ſouvent entrés, & toutes les fois ils en ont été chaſſés à coups de fléches, ou de maſſues. *Ferdinand Soto*, qui avoit conquis le Pérou, y entra l'an 1534, & y mourut de chagrin, parcequ'il n'y trouva pas des tréſors d'or & d'argent, comme il l'avoit eſpéré. Ses gens enterrèrent ſon corps dans une rivière, de crainte qu'il ne fut trouvé, & traité avec ignominie par les ſauvages, contre leſquels il avoit exercé de grandes cruautés. L'an 1549. Charles V. y envoya des Religieux pour adoucir l'humeur farouche des habitans ; mais ces ſauvages les écorchèrent vifs, & pendirent leurs peaux à la porte de leurs cabanes. La poligamie eſt parmi eux, mais ils puniſſent ſévèrement les adultères. Le châtiment ordinaire qu'on leur inflige, eſt de leur couper les oreilles, ou de leur laiſſer quelqu'autre marque d'infamie.

La Floride a reçu ce nom du même *Soto*, ou parcequ'il y arriva le jour de Pâques fleuries, ou parcequ'il y trouva les campagnes couvertes de fleurs. Voyez les *Voyages de Corréal*.

L'endroit

L'endroit le plus remarquable de la Floride Eſpagnole eſt *St. Auguſtin*, ſur la mer du Nord.

* *St. Auguſtin* eſt une aſſez bonne ville, avec un très bon port. Elle a quatre grandes rues, & eſt munie d'aſſez bonnes fortifications, quoiqu'elles ne ſoient pas dans le goût moderne. Elle eſt auſſi défendue par une petite citadelle, qui ſert à tenir les habitans en reſpect. Les Anglois l'ont aſſiégée, priſe & pillée deux fois, & deux fois ils l'ont aſſiégée en vain. Elle le fut en 1740. par le Général Oglethorpe: il n'échoua dans ſon entrepriſe, que pour n'avoir pas eu aſſez de monde. La poſſeſſion de cette place eut été de la dernière importance aux Anglois, en tems de guerre, ſans compter, que leurs établiſſemens du Sud, auroient été à couvert de toute attaque de la part des Eſpagnols.

Cap Floride eſt la pointe de terre la plus méridionale.

Penſacola, ſur la baie du même nom, dans le golfe du Méxique, dont les François ont ſouvent diſputé la poſſeſſion, appartient aujourd'hui aux Eſpagnols. *St. Mark*, ſur la baie des Apalaches, & *St. Matthieu* à l'E., ont été démolis par le Général Oglethorpe: mais depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle les Eſpagnols ont bâti pluſieurs Forts, au Nord de la rivière *St. Juan*, & l'Eté dernier il y arriva de la Havane un nombre conſidérable de familles, qui ſe ſont établies dans le païs des Apalaches.

Le *golfe de Floride*, ou le canal de Bahama, eſt cette mer qui eſt entre les îles de Bahama, & la côte de la preſqu'île de Tégeſte. Il y a un courant extrémement fort, qui porte les vaiſſeaux du golfe de Méxique, dans la mer du Nord, lorſqu'ils reviennent en Europe.

LA NOUVELLE FRANCE.

LA Nouvelle France eſt ce grand païs, entre les Terres inconnues & la Nouvelle Bretagne au Nord, les Poſſeſſions Angloiſes à l'Eſt, le golfe du Méxique au Sud, le Nouveau Méxique & les Terres inconnues à l'Oueſt.

Sa diviſion eſt en partie ſeptentrionale, appellée le *Canada*; & en partie méridionale, appellée la *Louïſiane*.

LE CANADA.

Le Canada eſt à l'Oueſt de la Nouvelle Ecoſſe, & au Nord de la Nouvelle Angleterre, de la Nouvelle York, & des cinq grands lacs. Ce païs fut découvert, en 1504, par des Bretons & des Normans. Vingt ans après, François I. envoya *Jean Verrazan*, Florentin, qui en prit poſſeſſion au nom de ce Prince, & lui donna le nom de *Nouvelle France*. Verrazan y fut pris & mangé par les ſauvages. Quoique cette contrée ſoit ſituée au milieu de la zone tempérée, l'air en eſt fort froid: les forêts & le grand nombre de lacs en ſont la cauſe, auſſi bien que les brouillards & les neiges, qui y durent depuis Novembre, juſqu'en Avril. On y trouve quelques mines de fer & de cuivre, & diverſes eſpéces d'animaux; comme des ours, des élans, des cerfs, des loutres, des martres, & des caſtors, qui, avec le bois & la pêche, ſont la plus grande richeſſe du païs. Pour aller au Canada, & pour en ſortir,

tir, les vaiſſeaux paſſent entre l'île de Terre-neuve & celle du Cap-Breton. Cette dernière eſt ſi importante aux François, que de ſa conſervation dépend celle du Canada & du commerce qu'ils font dans ces deux endroits.

Le Canada & les environs ſont habités par un grand nombre de nations, qui ont chacune leur langue. Ils ſont en général droits, bien faits, vigoureux, de couleur olivâtre. A la reſerve des cheveux, que tous ont fort noirs, des cils & des ſourcils, que quelques uns même s'arrachent, ils n'ont pas un poil ſur tout le corps, & preſque tous les Américains ſont dans le même cas. Il eſt rare de voir parmi eux des boiteux, des borgnes, des boſſus, des aveugles, des muets, &c. Les vieillards & les hommes mariés ſe couvrent le milieu du corps, au lieu que les jeunes gens ſont nuds comme la main, pendant l'Eté. Le païs n'eſt pas ſi peuplé qu'il étoit autrefois : les guerres en ſont en partie cauſe, & il eſt auſſi très probable qu'il s'en eſt retiré un grand nombre dans les païs inconnus. Ces ſauvages ne connoiſſent point la propriété perſonnelle, qui occaſionne tant de différens parmi les autres hommes, & ce qui eſt à l'un, appartient également à l'autre. Lorſqu'un Indien n'a pas réuſſi à la chaſſe, ſes confrères le ſecourent ſans en être priés. Si ſon fuſil ſe créve, ou ſe caſſe, chacun s'empreſſe à lui en offrir un autre, &c. La plûpart ne connoiſſent point l'argent : il n'y a que ceux qui demeurent aux portes des villes, qui en faſſent uſage ; les autres ne veulent ni le manier, ni le voir. Ils l'appellent le *ſerpent des François*. Ils diſent qu'on ſe tue, qu'on ſe pille, qu'on ſe diffame, qu'on ſe vend & qu'on ſe trahit parmi les Chrétiens, pour de l'argent. Ils trouvent étrange que

les uns aient plus de bien que les autres, & que ceux qui en ont plus, ſoient eſtimés davantage que ceux qui en ont moins. Les guerriers n'entreprennent jamais rien ſans délibération du Conſeil, qui eſt compoſé de tous les anciens de la nation. La vieilleſſe eſt fort honorée parmi eux.

Ces peuples ſont féroces, quoique dans le fonds leur humeur ſoit aſſez traitable. Quand on découvrit le Canada, ils étoient tous anthropophages, ſi on peut s'en raporter à ce que racontent les premiers voyageurs. Aujourd'hui on ne voit point d'exemple de cette barbarie : mais ils traitent encore d'une maniére cruelle les priſonniers qu'ils font en guerre. Les cauſes de leurs guerres ne ſont ſouvent que caprice. Un rève, la mort quoique naturelle, d'un enfant chéri, ſuffiſent pour attaquer une nation, qui ne ſonge à rien ; & une guerre, une fois commençée, ne finit point. Ils ſont extrémement portés à la vengeance. Ils ont beaucoup de perfidie, & on ne ſauroit ſe fier à leurs promeſſes. Ils vivent, pour la plûpart, ſans religion & ſans loix. Les Miſſionnaires François en ont converti quelques uns.

La rivière *St. Laurent*, ou *Canada*, eſt la principale de toutes. Elle ſort du lac des Hurons, traverſe ceux d'Erié & d'Ontario, & va ſe décharger dans le golfe de St. Laurent. On lui donne 800 lieues de long. On y trouve pluſieurs ſauts, ou cataractes, qui en rendent la navigation impoſſible juſqu'à Québec. La plus grande des cataractes eſt celle de *Niagara*, entre les lacs d'Erié & de Frontenac, ou d'Ontario. On en entend le bruit à plus de dix lieues de diſtance.

Les principaux lacs, entre le Canada & la Louïſiane, ſont ceux de *Traci*, ou lac *Supérieur* ; des *Illinois*, des *Hurons*, d'*Erié*, & d'*Ontario*, ou de *Frontenac*. Le lac

lac Supérieur eſt peu navigable, à cauſe des écueils qu'il y a, & de la rapidité de ſes eaux. Ce lac & celui des Illinois ſe déchargent dans celui des Hurons ; celui des Hurons tombe dans celui d'Erié, & ce dernier ſe perd dans celui d'Ontario.

Les endroits les plus remarquables du Canada ſont, dans le Saguenay, *Montréal* au S., les *Trois-rivières* au N., *Québec* au N. E., *Tadouſſac* au N., ſur la rivière St. Laurent.

Montréal, ou *Ville-Marie*, eſt une ville dans l'île de même nom, ſur la rivière St. Laurent. Elle eſt fortifiée & très commerçante, ſurtout en peaux de caſtors & d'ours.

Les *Trois-rivières*, au N., ſur la rivière St. Laurent, eſt une autre petite ville.

* Québec, au N. E., à 47 degr. & ½ de latitude ſeptentrionale, ſur la même rivière, eſt la capitale de tout le Canada, & en particulier du *Saguenay*. La ville eſt médiocrement grande, & eſt diviſée en haute & en baſſe. La haute eſt ſur un rocher, & la baſſe ſur la rivière, qui y forme un port vaſte & profond. Elle eſt fort peuplée, bien bâtie, & défendue par une citadelle, où le Gouverneur du Canada réſide. Il y a un Conſeil ſouverain, pluſieurs maiſons religieuſes, & un aſſez beau collége de Jéſuites.

Tadouſſac, au N., à l'embouchure du Saguenay & de la R. St. Laurent, eſt la ſeconde ville du Canada. Son port eſt bon. Voyez les *Voyages du* Baron de Lahontan, *de* Du Mont, *de* Charlevoix, *&c.*

On trouve dans une nouvelle Carte, dreſſée par Mr. *Buache*, ſur les Mémoires de Mr. Deliſle, Profeſſeur Royal & de l'Académie des Sciences ; publiée en 1750,

on y trouve, dis-je, une fort grande mer au Nord-Oueſt du Canada, appellée la *mer*, ou *baie de l'Oueſt*. On trouve de plus au Septentrion de cette baie, des mers, des rivières & des lacs, qui n'ont paru dans aucune de celles qu'on a publiées ci-devant; & qui ſe trouvent ſéparés de la baie de Hudſon par des terres & des montagnes d'une hauteur prodigieuſe. Si la Carte eſt fidelle, en vain les Anglois chercheront un paſſage aux Indes Orientales, par le Nord-Oueſt de cette baie.

LA LOUISIANE.

La Louïſiane eſt la partie méridionale de la Nouvelle France. Elle eſt bornée au Nord par des païs habités par les Illinois, & par quantité de nations ſauvages; à l'Eſt par le Miſſiſſipi, au Sud par le golfe du Méxique, & à l'Oueſt par le Nouveau Méxique & de vaſtes païs inconnus.

Le climat y eſt à peu près le même que celui de la Caroline. Les forêts couvrent preſque tout ce grand païs. Il eſt arroſé d'un grand nombre de rivières: il y en a qui ſe débordent en certaines ſaiſons, & qui le rendent fort fertile. Il y a des endroits où l'on fait trois recoltes. On y trouve du coton, une gomme d'un parfum exquis, quantité de bétail & de gibier, & généralement tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Nonobſtant toutes ces bonnes choſes, la Louïſiane eſt mal habitée, & on ne s'empreſſe guère à s'y aller établir. La plûpart de ceux qui l'habitent ſont fort pauvres. Les François y envoient leurs vagabonds & nombre de criminels, comme

comme les Anglois envoient les leurs dans les colonies de la Caroline & de la Virginie.

On a donné le nom de *Louïſiane* à ce païs en l'honneur de Louïs XIV, ſous le régne duquel il a été découvert par Mr. de la Salle ; & celui de *Miſſiſſipi*, de la rivière de ce nom. La Compagnie des Indes en a été en poſſeſſion ; mais en 1730. elle le remit au Roi. Pluſieurs fois les Proteſtans de France ont demandé la permiſſion de s'y aller établir, & toutes les fois on la leur a refuſée. L'Amiral de Coligni avoit une fois projetté de s'y retirer.

A l'Oueſt des Chicaſaws eſt le païs des *Alkanſas*, le plus propre de toute la Louïſiane, après celui des Illinois, à produire toute ſorte de grains & à nourrir des beſtiaux : c'étoit là où étoit la conceſſion du fameux Mr. *Law*. Les Alkanſas paſſent pour être les plus grands & les mieux faits de tous les ſauvages, & on les appelle par diſtinction les *beaux hommes*. Les François y ont deux Forts ſur la rivière Miſſiſſipi, à 25 lieues l'un de l'autre.

La rivière *Miſſiſſipi* eſt la plus grande de toutes celles de la Louïſiane : elle a ſon cours du Nord au Sud : ſa ſource eſt inconnue.

Les principaux endroits de la Louïſiane ſont le *Fort-Condé*, ou *Mobile*, à l'E., ſur la baie de Mobile ; la *Nouvelle Orléans* au S. Ou., qui en eſt la ville capitale, bâtie en 1717, & *St. Louïs*, ou *St. Bernard*, à l'Ou., ſur le golfe de Mexique. Voyez *Charlevoix, Hiſtoire de la Nouvelle France.*

Païs que les Anglois reclament, & qui leur ſont diſputés par les François, &c.

CES païs ſont d'une vaſte étendue : ils ſont compris entre le Canada au Nord, le lac Michigan, ou des Illinois, la rivière des Illinois, la rivière Miſſiſſipi à l'Oueſt ; la baie du Méxique au Sud, & les colonies Angloiſes à l'Eſt : on les découvre d'un coup d'œil dans ma Carte des Poſſeſſions Angloiſes & Françoiſes de l'Amérique Septentrionale.

Les Anglois fondent leurs droits ſur ces païs, en vertu des Traités & des contracts, faits avec les principaux peuples qui les habitent, par leſquels ils en ont aquis la propriété & la ſouveraineté. Voyez *Britiſh Empire in America*, Douglaſs's *Britiſh Settlements in North-America*, Colden's *Hiſtory of the Five Indian Nations*, le *Preſent State of North-America*, la belle Carte des *Engliſh & French Dominions in North-America*, par le Dr. *Mitchell*, & ce que j'ai dit à page 1104. de ma Géographie.

Les *Iroquois* ſont les plus belliqueux & les plus redoutables des nations de l'Amérique : j'en ai parlé à la deſcription de la Penſilvanie, à laquelle je renvoie le Lecteur. Ceux qui ſont au de-là du lac Ontario & de la rivière St. Laurent, je les appelle Iroquois du Nord, parcequ'ils habitent au Nord des autres, & qu'ils ſont du parti des François. Les cinq nations les regardent comme des déſerteurs & des renégats. Autour du lac Ontario ſont quatre Forts ; ceux de *Frontenac*, de *Toronto*,

ronto, & de *Niagara* aux François ; & celui d'*Oswégo* aux Anglois.

Les anciens *Hurons* habitoient le païs, ou la preſqu'île que forment les lacs Huron, Erié & Ontario. Ils étoient fort puiſſans. Les Iroquois, ou ſix nations Iroquoiſes dans le parti des Anglois, les ont preſque tous détruits dans les guerres qu'ils ont eues avec eux : il n'en reſte que peu aujourd'hui. Les Hurons paſſent pour les plus ſpirituels des ſauvages. Leur païs eſt une autre conquête des Iroquois, dont ils ſont en poſſeſſion depuis l'an 1650.

Les *Algonquins* ſont les reſtes d'un peuple diſtingué, qui habitoit autrefois à cent lieues au deſſus des Trois-rivières. Ils ſe ſont refugiés entre le lac Ontario & celui des Hurons, depuis que les Iroquois les battirent & en détruiſirent les trois quarts. La langue des Algonquins eſt fort eſtimée dans le Canada, parceque toutes les nations qui habitent à mille lieues à la ronde, à la reſerve des Iroquois & des Hurons, l'entendent parfaitement.

Les *Meſſeſagues*, au N. E. du lac des Hurons, ont été conquis par les Iroquois, auxquels ils ſont préſentement unis, & ſont la huitiéme nation de cette ligue.

Les *Riages*, ou *Nicariages*, entre les lacs Hurons & Michigan, ſont des peuples conquis par les mêmes Iroquois. Ils ſont unis aux ſix nations, & ſont la ſeptiéme de la ligue. Au Nord de leur païs les François ont le Fort de *St. Ignace*, & au Sud le Fort de *St. Joſeph* ſur la rivière St. Joſeph, & celui de *Pontchartrain* ſur le Détroit.

Les *Quadoghes*, au Sud du lac Michigan, ainſi appellés par les ſix nations, ſont des peuples dont les

terres ont été vendues au Roi d'Angleterre, en 1701, & dont la vente a été confirmée en 1726 & 1744.

A l'Oueſt & à l'Eſt du Fort *Sandoski*, au Sud du lac Erié, eſt un païs excellent pour la chaſſe & qui fournit beaucoup de ſel : c'eſt le rendez-vous des chaſſeurs, des guerriers & de ceux des ſix nations qui vont à la traite. Au Sud-Oueſt du même lac eſt un Fort François, dans le païs des *Senekaas* il y en a deux ; & ſur l'Ohio, au Sud de ces derniers, eſt le Fort du *Quesne*, auſſi aux François.

Les derrières de la Virginie ſont arroſés de trois rivières remarquables, l'*Ohio*, l'*Allegany*, ou la *Belle-rivière*, l'*Ouabache*, ou la rivière de *St. Jérome*, & celle des *Illinois*.

L'*Ohio* eſt une grande rivière, qui a ſes ſources dans le païs des Iroquois, au N. E. du lac Erié ; elle a plus de 800 milles de cours, & ſe décharge dans le Miſſiſſipi. Elle arroſe les plus beaux & les plus fertiles païs du Monde. Ce ſont de vaſtes prairies bien arroſées, où les bœufs ſauvages paiſſent par milliers. Pluſieurs peuples que les Iroquois ont totalement détruits, en habitoient autrefois les environs. Les *Ohios*, ou *Indiens de la rivière Ohio*, ſont une tribu, compoſée de divers Indiens des colonies Angloiſes, toûjours alliés & dépendans des Anglois : les *Delawares* & les *Shawanoes* y ſont les plus conſidérables.

L'*Ouabache*, ou rivière *St. Jérome*, a ſa ſource à l'Oueſt du lac d'Erié, & coulant du N. E. au S. Ou., va ſe perdre dans l'Ohio. Au confluent de ces deux rivières eſt un Fort que les François y ont bâti, & où ils ont une bonne garniſon, pour y tenir en bride les Chéra-

Chérakees, aujourd'hui très puiſſans. Les Indiens qui habitent le païs, arroſé de cette rivière, ſont les *Twightwies*, ou *Miamis*, nation puiſſante & nombreuſe, fidelle obſervatrice du Traité d'alliance qu'elle a faite avec les Anglois. A l'Oueſt ſur le Miſſiſſipi, les François ont le Fort *Chartres*.

La rivière des *Illinois* a ſa ſource près du S. Ou. du lac Michigan, ou Illinois, & ſe perd dans le Miſſiſſipi. Elle donne ſon nom à un peuple qui habite le Sud & l'Oueſt du lac de même nom. Ces Indiens vivent en ſociété dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croiſſent dans leur païs, ſans en prendre le moindre ſoin, & pourvoient au reſte de leur entretien par la pêche & par la chaſſe. Ils ſont, dit-on, aſſez doux, fort alertes, bien faits & grands voleurs. Cependant le Pére Charlevoix dit qu'ils ne ſont pas moins cruels que les Iroquois. Les François ont ſur cette rivière le Fort des *Miamis*.

Les *Cherakees* ſont la plus nombreuſe nation de ce continent. Ils habitent ce grand païs, entre les monts Apalaches, les Chicaſaws, le Miſſiſſipi & l'Ohio: depuis 1729, ils ſont ſujets du Roi d'Angleterre. Les Anglois ont parmi eux nombre de factoreries.

Les *Creeks* habitent au Midi des Cherakees. Cette nation eſt auſſi fort puiſſante, & s'eſt ſoumiſe aux Anglois depuis 1733. Mr. le Général Oglethorpe en emmena les députés en Angleterre, l'année ſuivante, & les préſenta au Roi. Les Anglois ont des factoreries & des établiſſemens dans tous les lieux notables des Creeks.

Le

Le *Fort Touloufe*, ou *Albamas*, fut pris par les François l'an 1715, quoiqu'établi par les Anglois 28 ans auparavant.

Les *Chactaws*, à l'Eſt & à l'Oueſt du Miſſiſſipi, ſont puiſſans, & amis des François.

Les *Nauchees*, vers l'embouchure du Miſſiſſipi, avoient une forme de gouvernement tout à fait deſpotique. Ils faiſoient rarement la guerre, & ne mettoient point leur gloire à détruire les hommes: ils ont été détruits par les François en 1730. Le Fort *Roſalie* eſt ſur la rive orientale du Miſſiſſipi.

Les *Chicaſaws*, au Nord des Chactaws, ſont alliés & ſujets des Anglois, qui ont des factoreries ſur leurs terres.

On trouve, tant dans ces païs conteſtés par les François, qu'au milieu des colonies Angloiſes, plus de vingt Forts, que les Anglois leur reprochent d'avoir uſurpés ſur eux, ou bâtis depuis le Traité d'Utrecht, pour interrompre leur commerce; contrevenant par là à l'article XV de ce Traité, où il eſt dit que les ſujets & les amis des deux nations *jouïront d'une pleine liberté de ſe fréquenter pour le bien réciproque de leur commerce.* J'ai parlé de chacun de ces Forts dans la deſcription particulière des lieux où ils ſont ſitués; & ſur la Carte on les trouve marqués d'un cercle rouge.

L'île

L'île de Terreneuve.

Cette île eſt à l'Eſt du golfe de St. Laurent. Le détroit de *Belle-île* la ſépare, au Nord, de la Nouvelle Bretagne, ou du Païs des Eſquimaux. *Sébaſtien Cabot*, envoyé par Henri VII, Roi d'Angleterre, la reconnut en 1497, & la nomma *Terre des morues*, à cauſe de ces poiſſons, que l'on pêche près de ſes côtes. Les Anglois & les François y ont été établis. Les premiers en ſont en poſſeſſion depuis 1713, en vertu du Traité d'Utrecht, en permettant aux François d'y pêcher la morue & de l'y ſécher, depuis le cap *Bonaviſta* à l'E., juſqu'au cap *Rich* au N. Ou. Les habitans naturels de cette île ſont ſauvages comme les Canadiens. On n'en connoît que les côtes, ſur les bords deſquelles on ſéche la morue. Les principales baies qu'il y a dans la partie méridionale, ſont celles de *La Trinité*, de la *Conception*, & de *Plaiſance*. Le havre de *St. Jean* au S. E., eſt un poſte important, que les Anglois ont fortifié.

Le *grand Banc* de Terreneuve eſt à 60 lieues à l'Eſt de l'île de Terreneuve. C'eſt proprement, dit le *Pére Charlevoix*, une vaſte montagne cachée ſous l'eau, qui a environ 200 lieues de long. Il n'eſt appellé *banc*, qu'à cauſe du peu de profondeur qu'il y a, par rapport aux autres endroits de cette mer, qui eſt extrémement profonde. Il eſt toûjours couvert de 20, à 25 braſſes d'eau ; de ſorte que les vaiſſeaux y peuvent floter ſans danger : ce qui le diſtingue des autres bancs. On y voit tous les ans 4, à 500 vaiſſeaux de preſque toutes les nations de l'Europe, ſurtout

tout des Hollandois, des Anglois, & des François, pour la pêche de la morue & de la baleine. Les morues y ſont ſi abondantes, qu'elles embarraſſent quelquefois les vaiſſeaux. Un bon pêcheur en prend juſqu'à 400 par jour, quoique cette pêche ne ſe faſſe qu'avec des lignes. On dit que le fond du banc eſt couvert de coquillages & de petits poiſſons dont les morues ſe nourriſſent. La pêche de la morue ſe fait depuis le commencement d'Avril, juſqu'à la fin d'Octobre. L'Hiver, ce poiſſon ſe retire du banc. Au S. E. du grand banc en eſt un autre moins grand, qu'on appelle le *petit banc*.

L'île de CAP-BRETON, ou l'île ROYALE,

eſt ſituée au Nord-Eſt de l'Acadie, entre les 45 & 47 degrés de latitude ſeptentrionale. Elle n'eſt ſéparée de l'Acadie, que par un fort petit détroit. Sa figure eſt fort irrégulière, & elle eſt coupée par beaucoup de lacs & de rivières. Les brouillards y ſont fréquens & épais, & le froid y eſt fort piquant. Les terres n'y ſont pas bonnes; cependant elles produiſent les choſes néceſſaires à la vie. On y trouve des chênes, des pins propres pour la mâture, & toute ſorte de bois de charpente. On prétend qu'il n'y a aucun endroit au Monde, où l'on puiſſe pêcher plus de morues, & où l'on aît plus de commodités pour la faire ſécher. Cette île étoit une des dépendances de la Nouvelle Ecoſſe, comme on le peut voir par la Patente de Jaques I. La Reine Anne inſiſta fort, au Traité d'Utrecht, ſur ſa reſtitution; cependant les François eurent l'adreſſe de la conſerver. Elle eſt la clé du Canada, & ſi les Anglois ne l'euſſent pas rendue en 1748, par la Paix d'Aix-la-Chapelle, pas un vaiſſeau François n'eut pû aller au Canada,

Canada, ni en ſortir, en tems de guerre, ſans danger d'être pris. On jugera encore mieux de ſon importance, ſi on ſe donne la peine de lire ce qu'en dit le Pére Charlevoix dans ſa deſcription de la Nouvelle France.

* *Louïsbourg*, autrement, le *Havre à l'Anglois*, en eſt le principal endroit : c'eſt un des plus beaux havres de l'Amérique. La ville eſt petite, mais bien bâtie & bien fortifiée, & l'entrée du havre eſt défendue par des batteries de canon, à droite & à gauche. Les Anglois l'attaquèrent en 1746. On employa dans cette expédition 4000 hommes de terre des plus braves de la Nouvelle Angleterre, commandés par Mr. le Général *Pepperel* & Mr. le Brigadier-Général *Waldo*. Ce dernier fit le premier l'attaque par terre; & quoique la place fut défendue par 266 piéces de gros canons, qui faiſoient un feu d'enfer ſur les Anglois, ils l'attaquèrent avec tant d'intrépidité, qu'elle ſe rendit au bout de 40 jours.

L'île de SABLE eſt au Sud-Eſt de l'île de Cap-Breton. Les François s'y étoient établis, mais ils l'ont abandonnée, parcequ'elle manque d'eau douce.

L'île de ST. JEAN eſt à l'Oueſt de l'île de Cap-Breton, & eſt la moitié moins grande que cette dernière : elle appartient aux François. Toutes deux dépendoient autrefois de la Nouvelle Ecoſſe, & étoient compriſes dans la chartre du Comte de Sterling.

L'île d'ANTICOSTI eſt ſituée à l'embouchure de la rivière St. Laurent. Les François y ont le Port aux ours, le meilleur de l'île.

Les

Les îles Bermudes, ou de Summer.

Ces îles ſont à 32 ½ degrés de latitude ſeptentrionale, à près de 300 lieues à l'Orient de la Caroline. *Jean Bermude*, Eſpagnol, en fit la premiére découverte, au commencement du 16me ſiécle. Le Chevalier *George Summer* y fut porté par la violence des vents; depuis cela, les Anglois s'y ſont établis, & en ſont reſtés poſſeſſeurs. Elles ſont en grand nombre, & la plûpart ſi petites & ſi ſtériles, que ni les Eſpagnols, ni les François n'ont voulu les habiter. La plus grande eſt celle où l'on a bâti la ville de *St. George*, dont elle porte le nom. Son principal produit eſt le tabac, fort inférieur en bonté à celui du Continent, le blé d'inde, d'excellens fruits, & le bois pour la conſtruction des vaiſſeaux & des maiſons.

L'air n'y eſt plus ſi pur qu'il l'a été autrefois. Les animaux vénimeux ne peuvent naître, ni vivre dans ces îles. Il y a des tortues d'une groſſeur prodigieuſe. Ces îles ſont environnées de rochers, qui en rendent l'abord dangereux. Elles ont été ſi fatales aux Eſpagnols, qu'ils les nommérent *Los Diabolos*, les Diables. Elles ſont fort expoſées aux tonnerres & aux tempêtes. Leur plus grande incommodité eſt le manque d'eau douce; car il n'y a ni ruiſſeaux, ni fontaines. On y a creuſé des puits pour y conſerver l'eau de pluie, ou celle qu'on y aporte de la Caroline. Le Roi d'Angleterre en nomme le Gouverneur & ceux qui compoſent le Conſeil: mais les habitans choiſiſſent les repréſentatifs, ou députés de leur Aſſemblée.

rionale,
Jean
erte, au
r *George*
; depuis
nt reſtés
la plû-
ls, ni les
rande eſt
dont elle
le tabac,
, le blé
nſtruction

autrefois.
, ni vivre
ſſeur pro-
hers, qui
ſi fatales
Diabolos,
nnerres &
ité eſt le
ſeaux, ni
conſerver
Caroline.
erneur &
habitans
de leur

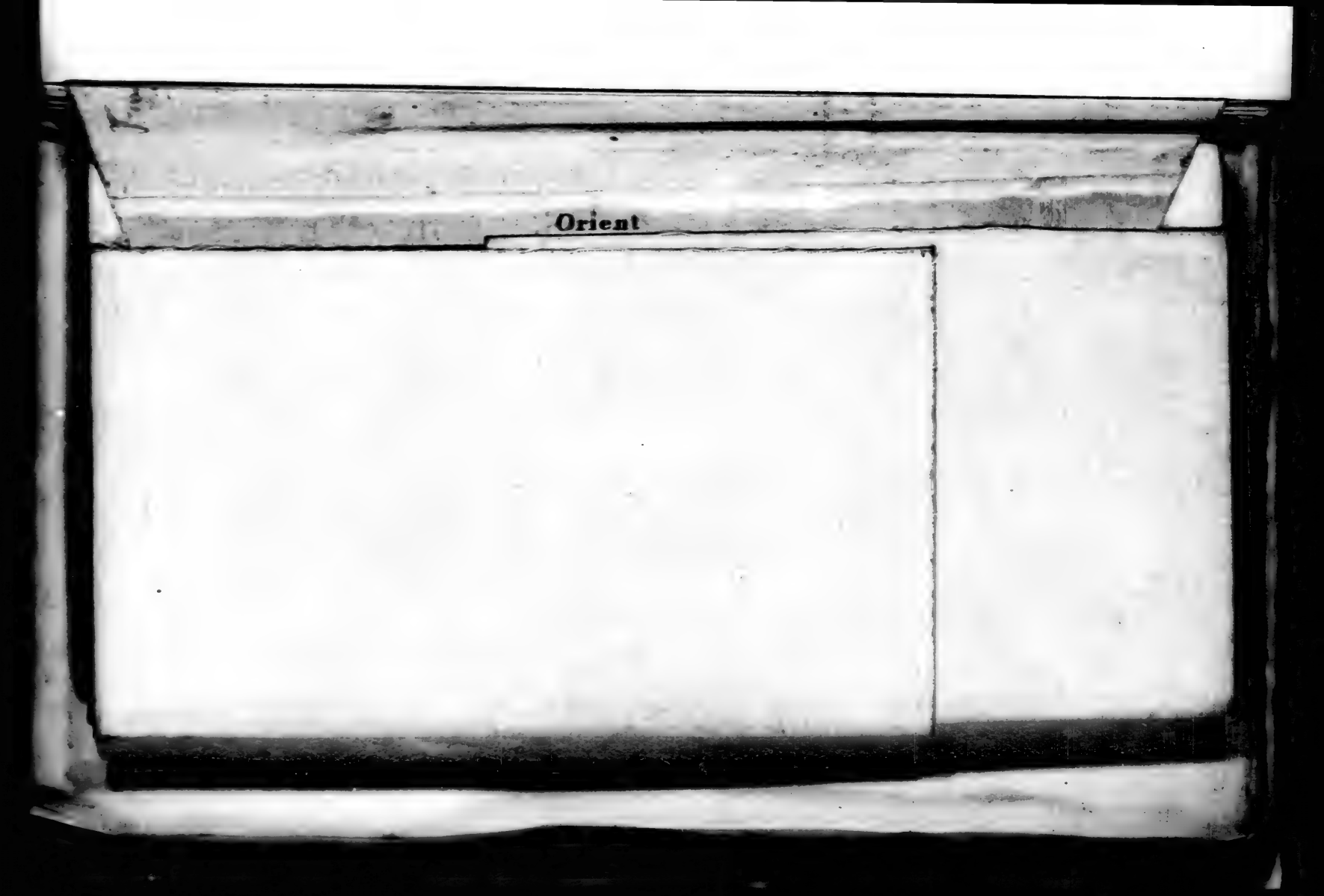
Orient

85°
80°
Païs
des
Lac Sioux
50°
Assenipoualas
Lac des Bois
L. Tremanicum
L. Mississipi ou Bourbe
R. Mississipi
Sioux
Orientaux
Sioux ou Nadouessians
45°
Sioux
Occidentaux
Horthotes
Missouri R.
Tintons
I. Tinton
R. St. Pierre
Padoucas
Panis
Arikaras
Maha
Ajoues
Missouri R.
Panis Maha
Païs des
Panis
Padoucas
Occident
40°
Padoucas
Kansas

80°
75°
70°
Christinaux ou Kilis
Lac Alamipigon
Albany R.
Christinaux L.
Lac Sioux
Lac Alamipigon
Lac des Bois
C A
L. Tamaniscan
LAC Pontchartrain
Lac Long
I. Royale
I. Philippeaux
SUPÉRIEUR
Sioux Orientaux
LAC MICHIGAN
Outagamis
Maſcoutens
Quinipegon R.
Pt. Ludlow
Pt. la Source
Quinipegon L.
Pt. Sauvage
Pt. Detroit
Pt. Scioto
Pt. Vincennes
Pt. Ouiatanon
Pt. Miamis
Pt. Chicagou
Pt. Miamis
Pt. Ouiatanon
Pt. Vincennes
Pt. Scioto
Pt. Detroit
Pt. Sauvage
Pt. Ludlow
Pt. la Source
Quinipegon R.
Quinipegon L.
Pt. Miamis
Pt. Chicagou

65°
60°
55°
BAIE DE
HUDSON
Albany F.t
Charlton I.
F.t Rupert
Rupert R.
Comfort
Moose F.t
Moose R.
Abitibis
Lac Abitibis
F.t Abitibis
L. Naskatich
Maison Françoise
L. Begon
L. Outmanioustin
Lac Temiscaming
Mississagues
R. Outmanois
Lac Nipissin
LAC HURON
Iroquois du Nord
Anciens Hurons
Tionnontaté
Tsonnontouans
LAC ONTARIO
Niagara F.t
Onneiout
Onondaga
Cayuga
Tsicarora
Sonnontouan
LAC ERIE
PENSILVANIE
Ohio R.
Alleghany R.
Susquehanna R.
Delawares
PHILADELPHIE
Bristol
Easton
Shamokin
Lancaster
Derby
Chester
Maryland
Virginie
Potomac R.
Rappahannock R.
Mississagues
Chaouanons
Iroquois
Nadouessans
Illinois
Miamis
Kilistinos
Abitibis
Messesagues
Iroquois du Nord
Anciens Hurons
Tsonnontouans
Delawares

65°
60°
BAIE DE
HUDSON
Albany F.t
Charlton I.
Fort Rupert
Rupert R.
Fort Comfort
Moose F.t
Kilistinos
Abitibis
Lac Abitibis
F.t Abitibis
L. Nashatich
Maison Françoise
L. Bigon
L. Ouaouiaouta
Lac Tamiscaming
Messesagues
R. Outaouais
Lac Nipissin
LAC HURON
Iroquois du Nord
Ancien Huron
LAC ONTARIO
Onneyouts
Onnontagués
Cayugas
Tuscarores
LAC ERIE
PENSILVANIE
Delawares
PHILADELPHIE
Fisherwilmy
Delaware R.
Hachpoken
Susquehanna R.
Shamokin
Tohaton
Tioga
Lancaster
Yorck
Derby
Maison Françoise
L. St François
Missipicoton R.
Ouiatanon
Miamis
Theakiki R.
Ouabache R.
Illinois
Mississagues
Nouv. R.
L. St Clair
Detroit
Tagaoga
La Galette
Tionidate
Onnontagué
Tsonnontouans
Goyogouins
Sonnontouans
Onneyouts
Onnontagués
Cayugas
Tuscarores
Oswego
Fort Frontenac
Fort Niagara
Carrhaga
Chouegen
Tohaton
Shamokin
Tioga
Lancaster
Yorck
Derby
Susquehanna R.
Hachpoken
Delawares
Fisherwilmy
Delaware R.
Maison Françoise
L. St François
Missipicoton R.
Ouiatanon
Miamis
Theakiki R.
Ouabache R.
Illinois
Mississagues
Nouv. R.
L. St Clair
Detroit
Tagaoga
La Galette
Tionidate
Onnontagué
Tsonnontouans
Goyogouins
Sonnontouans
Onneyouts
Onnontagués
Cayugas
Tuscarores
Oswego
Fort Frontenac
Fort Niagara
Carrhaga
Chouegen
Tohaton
Shamokin
Tioga
Lancaster
Yorck
Derby
Susquehanna R.
Hachpoken
Delawares
Fisherwilmy
Delaware R.

55°
50°
45°
T de L A B R
N: B R E T A
L. Mistassins
Maribouagane
Perillis
L. Barrière
Maison Françoise
Pisbouagame
Segnang L.
L. St Jean
Tadousac
Riv. St. Laurent
Sept I.
Anticosti I.
Gaspesie
C. Rosiers
St. Lawrence
Chaleurs
Miramichi
R. du Nord
L. St Pierre
Sartigan R.
TERRITOIRE
Abnaquis
Penobscot L.
DE
SACADAHOC
L. St François
B. de Fundi
Nouv. HAMP. SHIRE
MASSACHUSETS
BOSTON
Boston Harb.
C. Cod
Chatham
Sandy Pt
Nantucket I.
Martha's Vineyard I.
Long I.
C. Sable
Brown's Bank
Sable I.
Nouv. Ire.

45°
40°
35°
LABRADOR ou
Petits Esquimaux
BRETAGNE
R. St Jean
Chouagen R.
R. St Jean
C. St François
C. Charles
Ball'ile
Quirpon
St Julien
Ball I.
Fortune B.
Pingouin I.
C. Bonavista
50°
C. Noy
Trinité
B. de la Trinité
la Conception
St Jean.
C. Broyle H.
C. Race
Antecosti I.
Table Bay
Ile aux Lievres
Port H.
B. St Georges
TERRE-
NEUVE
GOLFE DE
St LAURENT
C. Rosiers
B. Gaspé
B. Bonaventure
Ile Charlotte
C. Rouge
I. Miscou
B. de Miramichi
B. du Nord
I. Lindsack
I. S. Paul
C. du Nord
C. Breton
C. Ray
B. de Despair
Middle I.
B. de Plaisance
C. St Mary
C. Pine
C. BRETON I.
Banc de St Pierre
le Grand Banc
Canso I.
Canso Banc
Middle Banc
Banc à Vert
Sable I.
Sable I. Banc
Banc
45°
NORD
AMERIQUE

Lignes qui s'étendent d'une mer à l'autre, suivant les Chartres de Jacques I.
40°
35°
30°
95°
90°
LOUISIANE
NOUV.
MEXICO
Païs des
Cenis
Osages
Akansa
Chicasaws
Chactaws
Chac-
taws
Missisipi
Missouri R.
Padoucas
Padoucas R.
Kansas
Osages
Canneglis
Quivirenes
Chaouanons
Kichicans
R. Rouge
Ouamies
Cadodaquis
Kanaatinos
Choumans
Macomme
Quiviere
Mesiamis
Ayches
Adayes
Nanais
Mancanditches
Tejas
Bidays
Flanches
Natchitoches
Cahinos
Chac-
taws
Missisipi
Mississipi
Missouri R.
Ohio R.
Illinois R.
Tenessa R.
Mobile
Fort Mobile ou Condé
Fort de Balise
Embouchures
GOLFE DU MEXI
Ste Trinidad
R. Colorado
Riv. Mexicana
Riv. Rouge
Riv. Noire
Riv. St. Jean
Riv. St. Joseph
Riv. St. Louis
Riv. St. Pierre
Riv. St. Philippe
Riv. St. Jacques

volume de la Nouvelle Introduction à la Géographie Moderne, que l'Auteur de l'Atlas Methodique doit publier incessamment, la description de
M.rs Nourse, Vaillant, Millar, Rocque & autres; à Amsterdam & à Berlin chez M. Neaulme, & à La Haye chez M. P.

phie Moderne, que l'Auteur de l'Atlas Méthodique doit publier incessamment, la description des païs, des peuples & des colonies de ce contin
, Rocque & autres; à Amsterdam & à Berlin chez M. Néaulme, & à La Haye chez M. P. Gosse.

CARTE
DES POSSESSIONS ANGLOISES & FRANÇOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
1755.

Explication.

...Fr. sont des Forts bâtis par les François, ou pris par eux sur les Anglois.

- Colonies Angloises.
- Colonies Françoises.
- Païs occupés par des peuples alliés ou sujets de l'Angleterre, & disputés par les François.

...rovince de Main, & le territoire de Sagadahook, sont ...jurisdiction de Massachusets-Bay.

Echelle.

Milles d'Angleterre de 69 au Degré
69 138 207 276 345

Lieues communes de France de 25 au Degré
5 10 25 50 75 100 125

Lieues marines de France & d'Angl. de 20 au Degré
5 10 20 40 60 80 100

...des colonies de ce continent. ...Se vend à Londres chez ...

Longitude Occidentale de Londres